

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE

Centenaire de l'Honorable Sénateur George Casimir Dessaulles 1827-1927

UN MODELE DES ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX

L'histoire de notre ville s'est enrichi d'une page brillante et précieuse par la célébration du centième anniversaire de l'honorable Sénateur George Casimir Dessaulles et par le dévoilement des plaques commémoratives de "La Porte des Anciens Maires" que notre conseil municipal avec la générosité des nombreuses souscriptions, vient d'ériger à l'entrée de la ville en souvenir de ses onze premiers magistrats disparus de ce monde ou retirés dans la tranquillité de la vie privée.

Tout Saint-Hyacinthe avait un air de fête à cette occasion. Tout le long du trajet que devait suivre la procession des automobiles, pas une maison, si petite ou si humble fut-elle, n'eut sa décoration de drapeaux et de banderoles aux diverses couleurs.

La population de la ville, jointe aux représentants des gouvernements fédéral et provincial, des membres éminents du clergé et des citoyens importants venus de toutes les parties de la province de Québec, se sont réunis pour rendre un hommage émouvant et grandiose, de gratitude à l'honorable Sénateur George Casimir Dessaulles et à tous ceux qui ont déployé la plus grande activité pour la prospérité de notre ville et qui ont su tenir d'une main si ferme, la gouverne de nos destinées. Ses hommes d'affaires, soucieux du progrès de leur municipalité en ont fait aujourd'hui une cité des plus belles et des plus prospères, non seulement de la Province de Québec, mais du Canada tout entier. Non seulement aussi ils ont aidé à l'édification d'une grande chose, mais ils ont travaillé à laisser à leurs descendants quelque chose d'impérissable, de beau et de glorieux. Espérons que la génération actuelle comprendra au moyen de l'éducation qu'elle reçoit, qu'il est de son devoir et de ses plus chers intérêts, de suivre les nobles exemples de simplicité, d'honnêteté et de patriotisme que lui ont légués ces intrépides et vaillants travailleurs de la "Petite Patrie".

PROCESSION DES AUTOMOBILES.

Sous un dôme de drapeaux et d'oriflammes, la fête commença vers 1 1/2 hr., en face de l'Hôtel de Ville, par un rassemblement d'automobiles. Des milliers de personnes se groupaient autour du parc Dessaulles afin d'assister au départ de cette grande parade d'automobiles qui avait été organisée pour se rendre à la porte des anciens maires. Près de cent cinquante machines défilèrent à travers les rues Mondor, William, Saint-Casimir, Cascades, Saint-Simon, Saint-Antoine, Saint-François, Cascades, Bourdages, Claude, Dessaulles, Rosalie, Richer, Laframboise, Dessaulles, Sainet-Marie, Girouard, Parterre du Séminaire et de là à la Porte des Anciens Maires, par la rue Girouard.

PROCESSION A PIEDS.

Durant la procession des automobiles à travers les rues de la ville, un grand rassemblement de personnes, des élèves des différentes maisons d'éducation, des différents corps publics, se réunissaient fanfares en tête, compagnies de zouaves, etc., au parc Dessaulles pour se rendre à la porte des anciens maires où devait avoir lieu le dévoilement des plaques commémoratives de la Porte.

SALUT SOLENNEL.

Pendant que la foule se dirigeait ainsi très nombreuse, vers le nouveau monument qui ornera maintenant l'entrée de la ville et qui rappellera à la génération future ce que l'honorable Sénateur Dessaulles et ses collaborateurs ont fait pour notre ville, l'honorable Sénateur Dessaulles, assistait dans la chapelle de l'Hôtel Dieu à un salut solennel auquel officia Sa Grandeur Monseigneur Decelles, assisté de M. l'abbé Honorat Gendron, chapelain des révérends Soeurs Grises et du chanoine F.A. Laroche. Parmi les personnalités ecclésiastiques présentes à la cérémonie, l'on remarquait Monseigneur P.S. Desranleau, le révérend Père P.M. Bélieu, O.P., M.M. Les abbés R. Rainville, P. Decelles, Edouard Saint-Pierre, L. Bourgeau, J. Quintal, Monseigneur L. A. Sénécal, Monseigneur C.P. Choquette, des révérends Soeurs de la Présentation de Jésus-Marie et du Précieux Sang, M.M. les abbés H. Lafontaine, J.E. Roy, C.A. Reneault, Arthur Vézina, J.P. Laberge, Romuald Lecours, C. Cournoyer, F.X. Côté, les révérends Pères P.A. Turcotte, Granger, H. Couture, M. et Mme Claver Casavant et les membres de la famille du vénéré centenaire. Le chant fut fait par la chorale des Soeurs Grises et tour à tour Monseigneur Desranleau et Monseigneur Decelles en de brèves allocutions, firent la biographie du Sénateur Dessaulles, parlèrent de ses vertus, de sa générosité qui avait permis la construction de l'Hôtel-Dieu et ils en tirèrent un leçon pour la génération actuelle. Monseigneur Desranleau termina son allocution en demandant à S. G. Mgr. Decelles de bénir le vénéré centenaire et les membres de sa famille.

A LA PORTE DES ANCIENS MAIRES.

Après la cérémonie religieuse l'honorable Sénateur Dessaulles, se rendit, accompagné de sa famille, à la Porte élevée en son honneur et aux onze premiers magistrats de notre ville.

Avant de monter sur l'estrade, spécialement dressé pour la circonstance, l'honorable M. Dessaulles planta de jeunes ormeaux et des pivoines envoyées à Saint-Hyacinthe par Son Altesse le Prince de Galles. Ce centenaire armé de la pelle du laboureur, jettant de la terre autour de ces arbustes, a bien montré qu'il est encore alerte et vigoureux.

Ignorant les fatigues, M. Dessaulles accompagné de ses fils, Me Casimir Dessaulles, C.R. et de l'échevin Henri Dessaulles, de Shawinigan-Falls, se dirigea vers l'estrade où devait avoir lieu le dévoilement des plaques de la porte monumentale. Au moment où apparut M. Dessaulles sur l'estrade, des cadets et des compagnies de Zouaves, drapeaux en tête, présentèrent les armes. Rien n'était si touchant que de voir les milliers de personnes, enlever leurs chapeaux, lorsque la Philharmonique et la fanfare de Saint-Vincent de Paul, entonnèrent l'hymne national "O Canada".

Le premier à prendre la parole, fut Son Honneur le maire T.D. Bouchard, qui fit la dédicace de la Porte des Anciens Maires. Nous avons publié, la semaine dernière, le texte de son discours.

Lorsque monsieur Bouchard termina, l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, dévoila les plaques et prononça une fine allocution dont voici le résumé :

"Monsieur Rinfret est très honoré d'assister à cette belle fête et de présenter aux citoyens de Saint-Hyacinthe, en cette occasion, les meilleurs vœux du gouvernement qu'il représente. Il les félicite et en particulier le comité d'organisation, de l'heureuse idée qu'ils ont eue d'é-

lever ce monument et de la parfaite exécution qu'on lui a donnée. C'est une noble coutume de perpétuer le souvenir des citoyens distingués qui, en qualité de maires, ont travaillé aux progrès et au développement de la cité de Saint-Hyacinthe ; et ce monument restera l'éclatant témoignage que leur oeuvre a été comprise par leurs compatriotes, en même temps qu'il servira d'exemple pour l'avenir.

Saint-Hyacinthe tient une place enviable dans notre province. La nature l'avait déjà favorisée en lui apportant toute la fraîcheur et toute la beauté de sa rivière et en la parent d'une couronne d'arbres magnifiques. La coquette ville ne s'est pas cependant contentée de ces attraits extérieurs qui l'eussent recommandée aux touristes. Elle a voulu et obtenu le progrès : elle est devenue un centre industriel important et un milieu de distribution commerciale, que le voisinage même de la grande métropole n'a pas empêché de s'établir. Elle a été également et est encore un centre d'intellectualité qui a fourni à notre province quelques-uns de ses hommes les plus marquants et qui a toujours exercé une vive influence parmi nous. En rendant hommages à la belle lignée de ses maires, dont M. Bouchard continue si dignement les meilleures traditions, on rend un hommage collectif à toute sa population passée et présente : ils en ont été le reflet, la fidèle expression.

S'il était permis, dit M. Rinfret, de désigner une personne entre toutes, alors il conviendrait de reporter la plus large part de cet hommage, au citoyen vénéré et ancien maire, qui célèbre aujourd'hui son centenaire, l'Honorable Sénateur Dessaulles. C'est en terme émus et discrets qu'il convient de lui apporter cet hommage. Combien de fois, dans le passé, a-t-on fêté quelques-uns de ses anniversaires. A sa soixantaine, sans doute, on se réunit autour de lui pour lui souhaiter "de nombreuses années" ; et quand il eut soixante-dix, quatre-vingts ans, on recommença la cérémonie. Avec un doute qui grandissait, on lui souhaitait encore de "nombreuses années" ; elles sont venues pourtant justifier les promesses. Et il convient d'être discret quand on fait des souhaits au sénateur Dessaulles ; car lui, demeure toujours et ce sont ceux qui souhaitent, qui graduellement disparaissent.

L'Honorable M. Rinfret signale alors à larges traits les phases de cette vie, si belle et si bien remplie, dont les débuts remontent aux premiers temps de notre régime parlementaire, dont les jeunes années devancent même les jours de 1837. Le sénateur a été de plusieurs générations ; et nous qui avons peine à être de la nôtre, nous admirons qu'il ait pu si bien être à sa place dans chacune d'elles. Les yeux de M. Dessaulles ont vu se dérouler toute notre histoire contemporaine ; et par sa famille, il a été allié à ceux qui y ont joué le rôle le plus important. Tandis que nous devons étudier l'histoire, lui n'a qu'à se souvenir : et il trouve dans sa mémoire d'aujourd'hui tout ce que nous devons chercher dans les mémoires d'autrefois. Plus que personne, M. Dessaulles a contribué à la prospérité et à l'agrandissement de Saint-Hyacinthe. Dans la politique, il a apporté une pensée alerte et généreuse, et un caractère incorruptible. Quand on l'a nommé au Sénat, on croyait que cela serait un couronnement, et ce fut presque un recommencement, une nouvelle carrière puisque M. Dessaulles y occupe son siège depuis une vingtaine d'années. "On veut réformer le Sénat : Vous êtes là par votre exemple pour nous prouver comme il sait être inamovible."

Toute la grande famille de la région est autour du sénateur aujourd'hui pour fêter l'aïeul vénéré ; une vieillesse comme la sienne est une jeunesse qui persiste à se répéter.

Encore une fois, en terminant, l'honorable Secrétaire d'Etat félicite les citoyens de Saint-Hyacinthe de cette belle fête à laquelle il a été si heureux d'assister."

A la fin de son discours l'honorable M. Rinfret, lit le message suivant de l'honorable W.L. Mackensie King, premier ministre du Canada.

Mon cher ministre,

Vous devez présider à l'inauguration du monument dévoilé à la commémoration du centenaire de l'Honorable M. Dessaulles, qui doit avoir lieu jeudi après-midi cette semaine. Auriez-vous la bonté de transmettre à tous ceux qui doivent assister à cette fête, dont le souvenir survivra longtemps j'espère, l'expression de mes meilleurs vœux. J'ai adressé, par lettre, à M. Dessaulles, mes félicitations à l'occasion de la célébration de son centième anniversaire de naissance. Et je l'ai fait au nom de mes collègues du ministère, comme en mon nom et au nom du parti tout entier. Je serais heureux si vous pouviez exprimer à tous mes souhaits les plus sincères et je vous serais reconnaissant si vous vouliez les présenter de ma part à M. Dessaulles,

Bien à vous,

W.L. Mackensie King.

MGR PHILIPPE DESRANLEAU.

Le vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe, au début de son allocation, donne et explique la définition du mot porte. Traversant l'antiquité, le moyen-âge, l'époque contemporaine, il définit ce que rappelle aujourd'hui le monument que l'on vient de dévoiler. Le style que l'on a adopté pour cette construction, les blasons qu'on y a apposés, les devises que l'on a inscrites sont bien "ad rem".

Ils illustrent des étapes héroïques de nos annales et cristallisent des événements épiques. "Oublier ne puis", c'est ce que l'on lit sur l'écu armorié. Ces trois mots sont plus éloquentes que le "Je me souviens" de la province de Québec. Ils proclament l'énergie, le courage, la ténacité et l'amour du sol."

"Oublier ne puis"

"Oublier ne puis" d'être canadien, d'être français, d'être catholique, "Oublier ne puis" ce que je dois à nos institutions civiles et religieuses. "Oublier ne puis" les devoirs qui m'incombent et les droits que la postérité m'a légués.

C'est parce que l'honorable Sénateur Dessaulles a mis en pratique cette vérité qu'il a pu passer à travers les âges, sans frémir et sans succomber. M. Dessaulles n'a jamais cru devoir oublier. Il s'est souvenu toujours, il a persévéré toujours. Le grand âge auquel il est arrivé aujourd'hui est une preuve qu'il a gravé dans son cœur et dans son âme : "Oublier ne puis".

Les personnes suivantes adressèrent aussi la parole : Mgr. C.P. Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe ; le révérend J.E. Boucher, pasteur de l'Eglise Presbytérienne, et plusieurs autres.

Durant tout le temps des discours, l'honorable Sénateur Dessaulles demeura immobile, cependant que dans ses yeux brillaient des larmes.

Sur l'estrade plusieurs personnes éminentes avaient pris place et parmi lesquelles on remarquait : L'honorable Sénateur Dessaulles, l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat ; l'honorable Sénateur F. L. Béique et Mme Béique ; l'honorable Ernest Choquette, conseiller législatif, Mgr. P. S. Desranleau, vicaire-général, représentant Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr. C. P. Choquette, du séminaire de Saint-Hyacinthe ; le révérend J. E. Boucher, pasteur de l'église presbytérienne ; Son Honneur le Maire T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe ; Mme et Mlle Cécile Bouchard ; le Dr. C. A. Bernard, député de Bagot ; M. René Morin, député de Saint-Hyacinthe au fédéral ; M. Beaudry Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale ; M. Ernest Guimont, secrétaire de la Banque Cana-

dienne Nationale ; M. J. A. A. Leclair, ex-maire de Verdun, M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Prouffe ; M. Arthur Bettez, maire de Trois-Rivières ; M. Arthur Bélisle, avocat de Trois-Rivières ; le général Z. Lambert ; M. Michel Daigle ; M. L. Madore, maire-suppléant de Trois-Rivières ; M. Samuel Casavant, M. E. H. Richer, ex-maire de Saint-Hyacinthe ; M. Hormidas Gemme ; M. J. A. Baillargeon et Mme Baillargeon ; M.M. L.J. Lalime, E. Saint-Onge, V. Hébert et Mme Hébert ; M. J. C. Couture de Montréal ; M. W. A. Moisan, maire de Drummondville ; M. L. J. E. Brais, maire de Longueuil et un grand nombre d'autres.

PLAQUES COMMEMORATIVES.

Sur les plaques ont lit les inscriptions suivantes :

Sur la première sont inscrites les dates historiques de la ville :

- 1760—Arrivée du premier colon.
- 1780—Première église construite.
- 1811—Fondation du collège.
- 1849—Incorporation en village.
- 1850—Incorporation en ville.
- 1852—Erection du diocèse.
- 1854—Première conflagration (17 mai)
- 1857—Incorporation en cité.
- 1859—Eclairage au gaz.
- 1875—Etablissement de l'aqueduc.
- 1876—Deuxième conflagration (3 septembre).
- 1887—Eclairage à l'électricité.
- 1894—Municipalisation de l'aqueduc.
- 1903—Troisième conflagration, (20 mai).
- 1911—Eclairage public, municipalisé.
- 1913—Péages sur les ponts abolis.
- 1915—Premiers pavages permanents.

Au bas nous pouvons lire : Cette plaque commémorative a été dévoilée le 29 septembre 1927, en même temps que l'inauguration de la "Porte des Anciens Maires" et du centenaire de l'Honorable G.C. Dessaulles."

Sur l'autre nous lisons :

Plaque dédiée aux maires de la cité de Saint-Hyacinthe, érigée en commémoration du centenaire de l'honorable G.C. Dessaulles, le 29 septembre 1927 et en l'honneur des onze premiers maires.

- 1849—1856 Louis A. Dessaulles.
- 1857—1860 Maurice Laframboise.
- 1861—1865 Magloire Turcot.
- 1866—1867 M. Adolphe Mailhot.
- 1868—1879

G.C. Dessaulles.

- 1886—1897
- 1880—1881 Louis F. Morison.
- 1882—1885 Louis Côté.
- 1898—1901 Euclide H. Richer.
- 1902—1909 Eugène Saint-Jacques.
- 1910—1914 Paul F. Payan.
- 1915—1917 René Morin.

Cette cérémonie terminée les invités se rendirent au Grand Hôtel où un superbe dîner fut servi sous la surveillance du propriétaire de l'Hôtel, M. Gaudet.

Il n'y eut qu'une seule santé : celle du Roi. L'orchestre de la Philharmonique de notre ville, dirigée par M. J.E. Chaussé, donna au cours du banquet un programme de bon goût et très approprié. On remarquait à la table d'honneur : Son Honneur le maire T.D. Bouchard ; Mme Bouchard ; l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat ; M. et Mme René Morin ; M. et Mme Ernest Guimont ; M. et Mme Charles Laurendeau ; Mme H. Dessaulles, Me Casimir Dessaulles, C.R. ; M. Henri Dessaulles ; Mme Henri Beaudry ; Mme Maurice Saint-Jacques.

A 7 1/2 hrs. eut lieu l'illumination du parc Dessaulles et à 8 hrs. la fanfare Philharmonique donna un magnifique concert.

Vers 9 hrs., eut lieu une grande réception à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire T.D. Bouchard. Tout le conseil, l'élite de la société de Saint-Hyacinthe et un grand nombre d'invités étrangers y assistaient parmi lesquels ont remarquait :

M. Casimir Dessaulles, fils ; M. et Mme Henri Dessaulles ; M. et Mme Maurice Saint-Jacques ; M. et Mme René Morin ; M. et Mme Jules Laframboise ; Mme Henri Beaudry ; Mme S.D. Saint-Jacques ; l'honorable Fernand Rinfret ; Dr. Bernard, de Saint-Césaire ; M. J.E. Phaneuf et Mlle Ruth Phaneuf, de St-Hugues ; Mme et Mlle Doris Morin, de St-Pie ; M. J.A. Ouellet, maire de Marieville ; M. J.L.E. Brais, maire de Longueuil ; Son Honneur le maire T.D. Bouchard, Mme Bouchard et Mlle Cécile Bouchard ; M. J.L. Guillet ; M. et Mme Eug. Payan ; M. et Mme Michel Daigle ; M. et Mme Victor Hébert ; M. et Mme Joseph Godbout ; M. et Mme Chs. Laurendeau ; M. et Mme Paul Richer ; M. et Mme Albert Chevalier ; M. et Mme J.B. Létoirneau ; M. et Mme Joseph l'Archevêque ; M. Arthur Bettez, maire des Trois-Rivières ; M. et Mme W.A. Moisan, de Drummondville ; M. Ludger Madore, pro-maire des Trois-Rivières ; M. Wilfrid Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe ; M. et Mme Ernest Guimont ; M. et Mme J.B.E. Durocher ; M. et Mme J.A. Baillargeon ; M. et Mme J.L. Cormier ; M. et Mme J.S. Baudet ; M. et Mme Achille Delage ; M. et Mme Joseph Bissonnette ; M. et Mme Nap. Gobeille ; M. et Mme J.E. Gosselin ; M. Louis Augustin ; M. et Mme L.G. Lalime ; M. et Mme Louis Lussier, C.R. ; M. et Mme L.P. Morin ; M. et Mme Magloire Côté ; M. et Mme Emile Sois ; M. et Mlle Emile Marin ; Dr. J.N.P. Fournier et Paul-Emile Fournier ; M. Harry Bernard ; M. Alphonse Thériault ; M. et Mme L.G. Cheval ; M. et Mme Horm. Gemme ; M. et Mme Jules Payan ; M. et Mme Eug. St-Onge ; M. et Mme Walter Gibby ; Rév. J.E. Boucher et Mme Boucher ; Dr. L.A. Beaudry ; M. et Mme H.A. l'Abbé ; M. et Mme Ed. Leblanc ; M. François Jetté ; M. Paul Lussier ; M. et Mme Uldérie Hébert ; M. et Mme Emerson Fee ; M. et Mme Adélaïde Fontaine ; M. et Mme Léo Champagne ; M. et Mme Adjudant Bourgeois ; M. et Mme Conrad Morin ; M. et Mme C. Chartrand ; M. et Mme E.L. Charron ; M. et Mme Emile Ponton ; M. et Mme J.P. Goudreau ; M. Geo. H. English ; M. et Mme Henri Morin ; M. et Mme Jules Richer ; M. et Mme Albert Frière ; Mme et Mlle Bernadette Bouchard ; M. et Mme Antonio Godbout ; M. et Mme J.R. Forest, M. et Mme Chs. Rinfret ; M. et Mme René Daignault, et plusieurs autres.

Malgré ses cent ans, M. Dessaulles a voulu être présent aux manifestations de l'après-midi de cette journée qui marquait pour lui une étape extraordinaire dans sa longue existence.

HOMMAGES.

Parmi les nombreux télégrammes qu'a reçus M. Dessaulles il y en avait un de S. S. Pie XI qui le félicitait et demandait à la divine Providence de lui continuer ses faveurs ; S. G. Mgr. A. E. Deschamps, de Montréal ; de l'honorable W. L. Mackensie King, premier ministre du Canada ; M. Arthur Berthiaume, président de "La Presse" et aussi de plusieurs parents et amis.

L'HONORABLE SENATEUR G.-C. DESSAULLES
SA VIE

L'honorable sénateur George-Casimir Dessaulles naquit le 29 septembre 1827, à Saint-Hyacinthe. Il est le fils de l'honorable Jean Des-

(Suite à la page 8)

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

LE GERANT SENTIMENTAL

(Bureau d'un grand hôtel. Le gérant assis, plongé dans ses écritures. On introduit une dame élégante.)

La Dame. — Bonjour, monsieur. Le gérant (sans lever les yeux). — ...jour...

La Dame. — Je voudrais deux chambres ou un petit appartement...

Le gérant (écrivant). — Rien, nous avons absolument rien pour le moment.

La Dame (à mi-voix). — ...tu rellement... Tout est pris par messieurs les Américains, les Anglais...

Le gérant (fâché). — Anglais ou Chinois, cela ne regarde personne. (un temps) bonjour... (se croyant seul) Toute la journée renvoyant des gens... Ah ! cela finit par m'agaçer. (Il lève les yeux) Comment, vous êtes encore là ? Vous n'avez donc pas compris ? Pourtant, je l'ai dit clairement, et je vous le répète : je n'ai pas de chambre disponible. Nous avons un baron qui loge dans les combles et un lord dans une salle de bains... Vous voyez...

La Dame (voix navrée). — Ah ! quelle malchance... quelle malchance...

Le gérant (descendant vers elle). — Mais pourquoi vous désoler comme cela ? Il n'y a pas que le "Splendid Hotel" ici, et les hôtels et les pensions de famille... ça ne manque guère...

La Dame. — Oui, oui, je sais... mais je tenais tellement au vôtre... On m'en a dit tant de bien : une nourriture excellente, un personnel aimable, c'est beaucoup, c'est important un personnel, aimable... et enfin... je ne dis pas l'essentiel... (Le gérant l'observe depuis quelques instants) l'essentiel... c'est... vous ne me reconnaissez donc pas ?

Le gérant. — Je me demandais justement où je vous avais vue... Votre visage ne m'est pas inconnu.

La Dame (réjouie). — Ah ! ah ! vous vous souvenez de moi... oui, je suis venue plusieurs fois goûter chez vous... et j'étais tout dénoté remarqué... Mon Dieu...

Le gérant. — Mon Dieu... je suis très honoré, très ému... vous m'avez remarqué...

La Dame. — Il ne faut pas se moquer...

Le gérant. — Moi, me moquer. Ah ! ne le croyez pas, madame... mais je ne sais ce qui a pu vous attirer et séduire en moi... Je n'ai rien, hélas ! du Don Juan...

La Dame. — Et vous croyez que la femme sait, elle-même, ce qui l'attire ou séduit... C'est parfois, la douceur de la voix, d'autres fois, la ridesse... Vous, la première fois que je vous ai vus...

Le gérant. — Vous n'êtes pas de ce pays madame ?

La Dame. — Non, non, mon maudit accent m'a trahit...

Le gérant. — Généreuse trahison qui vous donne un charme de plus. Ce léger accent vous va... délicieusement. Vous êtes Italienne ?...

La Dame (signe de tête négatif). — Le gérant. — Espagnole ?

La Dame (riante). — Non... Le gérant. — Américaine, alors, n'est-ce pas, Américaine ?

La Dame (tout près de lui). — Regardez-moi bien, mes yeux d'abord...

Le gérant (légèrement troublé). — Eh bien ! qu'est-ce qu'ils ont, vos yeux ?... gris ?... marrons ?... Non, mettez-vous face à la lumière... comme ceci... Ah ! mais ils sont verts glauques, comme les yeux des sirènes, ils sont beaux,

très beaux, mais ils ne portent pas de lieu d'origine.

La Dame (coquette). — Et mon teint blanc, et mes pommettes saillantes, et mes cheveux plus dorés que les blés, tout cela ne vous apprend rien, non plis ?

Le gérant (un peu grave). — Seriez-vous... Russe ?

La Dame (avec orgueil). — Je suis Slave...

Le gérant (troublé)... Slave, vous êtes Slave... Ah ! où avais-je l'esprit... mais oui... Slave, Slave, cela saute aux yeux... Venez vous asseoir... Vous fumerez bien une cigarette, une cigarette ordinaire, caporal... mais vous aimez tant à fumer... C'est une passion chez vous, n'est-ce-ce-pas ?... la cigarette et le... samo... savo... comment dites-vous déjà ?...

La Dame. — Le samovar... Oh ! merci... une cigarette... délicieuse... délicieuse... (elle fume maladroitement et tousse) qué c'est bon...

Le gérant. — Oui, votre voix à la fois tendre et impérieuse, votre allure martiale et dégagée, votre beauté étrange me rappellent les héroïnes des romans russes... Sonia, Nadia, Olga... Ah ! que vous êtes étranges, mystérieuses, attirantes... (silence prolongé). Il y a longtemps, madame comment dit-on... ah ! oui... barina... il y a longtemps, barinia, que vous avez quitté vos steppes ?

La Dame. — Non, non, pas longtemps... six semaines, à peine...

Le gérant. — Six semaines seulement ?

La Dame. — Da, da, nitchevo, niète...

Le gérant (riant)... Comment ?

La Dame. — Ah ! pardon... il m'arrive de me croire encore lâbas... et de parler le russe...

Le gérant. — C'est compréhensible. Eh bien ! que s'y passe-t-il ? Où en sont-ils avec leur bolchevisme ?... Est-ce qu'ils ne vont pas bientôt en finir avec leurs histoires stupides de partage et d'égalité... Comme si cela était possible... sensé. Il faut qu'il y ait des riches. Cela sera toujours ainsi et... chez vous... on se figure...

La Dame. — Ah ! ne m'en parlez pas, c'est affreux. C'est inimaginable. J'ai connu les pires souffrances... le froid, la faim, la soif.

Le gérant (attendri)... C'est terrible... pauvre... petite...

La Dame. — Alors... vous comprenez... un peu de confort... un peu de bonhère... dites... cherchez bien... bien... vous êtes le maître ici... deux chambres... vous avez bien encore cela dans votre immense maison ? Ne me faites pas languir... je serai si hérése de vous voir chaque jour...

Le gérant (conquis)... Vous êtes charmante... petite Slave... Sonia... Olga...

La Dame (ayant cherché). — Nadège... Nadeja... Nadéjetka...

Le gérant. — Que c'est doux... Na... déj... ka... (il porte la main de la dame à ses lèvres). Oh ! ce parfum... qu'est-ce que c'est ?...

La Dame. — De la rose d'Ukraine.

Le gérant. — Suave, suave... (allant à son bureau). Attendez donc... j'y pense... (il feuillette un gros registre) une de nos clientes de chaque année m'a écrit hier... elle n'est pas très sûre de venir...

La Dame. — Ah ! que vous seriez bon, génétille...

Le gérant (repris par son rôle). — Un appartement superbe, deux belles pièces, salle de bain, petit salon et vue superbe sur la...

La Dame (enthousiasmée). — Et... c'est libre... je pourrai y entrer ?

Le gérant. — Tout de suite, chère madame...

La Dame. — Ah ! quel bonhère, quel bonhère...

Le gérant. — Vous êtes seule ?

La Dame. — Seule, non, non, mais libre... mais indépendante.

Le gérant. — Oui, oui, je sais, l'indépendance est chère à vous autres femmes de tête et de coeur ardent... Vous ne vous embarrassez pas de liens bourgeois... C'est comme cette Natacha...

(Entre un employé qui s'assoit à son bureau).

Le gérant. — Alors, venez, je vais vous faire voir cet appartement...

La Dame. — Oh ! c'est inutile, il me plaira quel qu'il soit... (allant à la fenêtre). J'ai par là mon auto, mes bagages... (appelant) Pierre, faites le tour et approchez de la grande porte...

Le gérant (à l'employé). — Allez dire à la femme de chambre du premier de préparer immédiatement le 38 et le 39...

(L'employé est sorti.)

Voilà, ma charmante, êtes-vous satisfaite ?

La Dame. — Oui, heureuse, heureuse... merci... de tout mon coeur...

Le gérant. — Et... vous serez... gentille... ce que j'ai fait pour vous.

(Entrent quatre petites filles qui courent vers la dame.)

Le gérant (stupéfait). — Ah ! mais... ah ! mais... en voilà une invasion, qu'est-ce que c'est ?

La Dame. — Ce sont mes enfants, monsieur, des petits Français tout comme vous et moi... Excusez-moi... monsieur le gérant, c'est si difficile de trouver à

à se loger lorsqu'on est dans son pays... Les étrangers...

Le gérant. — Ah ! ah ! mes compliments...

La Dame. — J'ai des facilités d'imiter les accents...

Le gérant. — Alors, vous êtes tantôt Russe, tantôt...

La Dame. — Oui, suivant le goût des gérants. Il faut bien faire ce que l'on peut pour trouver à se loger... et avec quatre petits enfants... vous parlez si c'est du boulot...

Le gérant (froideur). — Montez au premier, madame, et demandez le 38.

La Dame. — Merci, merci mille fois... venez, mes enfants, venez...

Mathilde OSSO.

LA REVUE MODERNE

EDITION D'OCTOBRE

La Revue Moderne d'octobre nous apporte la surprise d'une nouvelle page de couverture, composition d'une jeune Canadienne, Mademoiselle Marguerite Desmarais, couverture qui donne une note très personnelle à la revue et lui prête également une allure plus française et plus artistique. De cette façon, elle établit une personnalité plus accusée et tellement différente de toutes les autres publications en cours sur le marché canadien et américain.

La Revue, outre ses nombreux articles, nous présente trois romans, dont l'un inédit de Madeleine, intitulé : "Anne Mérial", dont



Le Confort sur les Trains

Les trains modernes offrent aux voyageurs un confort, un luxe même, qui auraient fait rêver, il y a un demi-siècle. Aujourd'hui, en chemin de fer, grâce aux perfectionnements apportés dans l'aménagement intérieur des wagons, on dort sur des lits aussi moelleux et l'on mange avec les mêmes raffinements que dans les plus luxueux hôtels. Les wagons-restaurants du Pacifique Canadien, particulièrement, se sont acquis une réputation exceptionnelle auprès du public voyageur. Le service et la cuisine sont cités comme la perfection même. Les excursionnistes de l'Université de Montréal, qui vivront pendant trois semaines sur un train du Pacifique Canadien, lors de leur randonnée à la Côte du Pacifique, du 9 au 30 juillet prochain, auront tout le temps de s'en rendre compte, et nul doute qu'ils reviendront enthousiasmés, tout comme ceux qui ont fait les deux précédents voyages organisés sous les auspices de l'Université.

les lecteurs de la Revue Moderne apprécieront la primeur qui leur sera une véritable aubaine littéraire. Voici d'ailleurs le programme complet de cette magnifique édition de la Revue Moderne : Sommaire : — Le Siècle du Canada, Madeleine ; Madame de La Fayette et Madame, Emile Henriot ; Quelques Notes, Jacques Hardy ; Concours Mensuel, Le gérant ; En Marge de l'Histoire, Fernande-Choquette-Clerk ; Romans : Roman Canadien Inédit : Anne Mérial (à suivre), Madeleine ; Roman complet : La Peur de Vivre, Henry Bordeaux ; Roman à suivre : "Malencontre", Guy de Chantepleure ; Fémina : Travail Féminin, Madame Raoul Vennat ; Travail de Broderie ; Manteaux et Robes ; Etudes graphologiques, Pierre Lumen ; La Petite Poste ; Le Courrier de Madeleine ; Comment élever nos Enfants, Dr Pironneau ; Les Choses féminines, Soeur Marthe.



" — je n'en ai jamais goûté de meilleure ! "

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

COLONNES FEMININES

LE ROLE DE JEUNE FILLE DANS LA FAMILLE ET DANS LA SOCIÉTÉ

L'idée de parler des jeunes filles, aujourd'hui, m'a été suggérée par les nombreuses fiançailles qui partent de tous côtés, comme de blancs feux d'artifice.

"Quand on se rencontre et qu'on s'aime.

Que peut-on échanger de mieux. Or pur qu'on reçoit même aux yeux.

"La jeune fille—dit une femme d'esprit— est l'élu de Dieu, qui la place dans une famille comme un vase de parfum. Il lui a confié la mission des anges. Il en fait l'anneau qui lie, la voix qui console, la main qui donne, le bras qui soutient.

Il est certain que l'ange du foyer c'est la jeune fille. Sa grâce, sa fraîcheur, ce "je ne sais quoi" de gai, de doux, de gracieux et de reposant qu'elle apporte dans la maison, fait la joie de la famille.

Par sa tendresse, ses prévenances, ses caresses, son ingéniosité, son abnégation, ses sacrifices de toutes sortes, la jeune fille peut créer dans le sein des familles, les joies les plus douces, les plaisirs les plus purs qui, répétés, constituent le vrai bonheur. Elle est, en un mot, le trait d'union qui lie entre eux tous les membres d'une famille.

Ses devoirs sont nombreux et variés, malgré les exigences de la vie actuelle, qui éloignent de "chez soi" pour l'usine, l'atelier ou le bureau. Mais... dès qu'elle peut se rendre libre, elle doit, sans dégoût, aider à la tâche quotidienne, par les travaux du ménage, la composition des repas, sans oublier l'hygiène, qui nous apprend à conserver la santé, la seule richesse de ceux qui n'en ont pas d'autres, la confection et l'entretien du linge et des vêtements, car la main-d'œuvre est si chère qu'il faut tout faire par soi-même.

Cette nécessité est si étendue que nombre des jeunes filles me disent: —Madame, trouvez-moi un mari! Je voudrais tant me marier! Je sais faire mes robes, mes chapeaux et préparer les bons petits plats!...

Les travaux utiles ou d'agrément peuvent occuper les loisirs des jeunes filles, ainsi que les lectures pieuses. Le chant, la musique, la diétion, les faits du jour, les anecdotes et la conversation suffisent pour mettre la gaieté autour d'elles.

Aux heures tristes, par leurs affectueuses prévenances, elles trouvent dans leur cœur, toutes les ressources nécessaires pour adoucir et calmer les plus vives douleurs! Et... dans les difficultés de la vie, leur tâche n'est pas moindre, leur indulgence étant toujours pour la conciliation, ce qui ferait dire à Mme Swetchine: "Je ne connais rien de plus beau qu'un grand cœur dans une petite maison".

Dans cette mission, parfois bien ingrate, une jeune fille ne doit pas se départir de la douceur qui convient à sa nature. Rien n'est plus laid qu'une jeune fille arrogante hautaine, orgueilleuse, qui parle à ses parents avec un ton sec et tranchant. Ce manque d'égards dénote un mauvais cœur.

Beaucoup de ces demoiselles s'imaginent que les règles du savoir vivre doivent s'observer envers les étrangers seulement et non envers les parents. C'est une grave erreur.

Aux auteurs de ces jours, obéir est la loi;

Exécuter à l'instant ce qu'ils veulent de toi.

Dans la soumission un regard, un murmure.

En blessant leur amour, outrage la nature.

Les jeunes filles d'aujourd'hui—ou pour mieux dire, les jeunes filles modernes—préparées avec plus ou moins de soin à la vie extérieure, à la vie du monde, sont beaucoup plus indépendantes d'allure que les jeunes filles d'autrefois. La plupart ont renoncé à baisser les yeux et à rougir quand on leur adresse la parole.

Toute en activité, en vivacité, destinées à gagner leur vie au prix de leur travail, qui est le fait des époques agitées comme la nôtre, elles ont des connaissances de tout et paraissent ne rien ignorer.

Comment s'étonner que, élevées à pareille école, elles se montrent armées d'une volonté personnelle, expriment leurs préférences, leurs goûts et apportent dans la société, ce petit ton délibéré, cette aisance qui leur permet d'exprimer leurs idées et de juger les personnes avec qui elles se trouvent souvent en contact?

Mais trop souvent elles sont dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui regarde la vie intime du foyer domestique, celle qui influe plus sur le bonheur. D'aucunes prétendent que les études littéraires, scientifiques ou artistiques sont inconciliables avec les travaux du ménage. On ne peut mettre l'orthographe et pratiquer le point devant, parler une langue et soigner un rôti. Cependant, Homère nous transmet des détails domestiques.

Mêlés avec génie à des faits héroïques. Les défauts communs à certaines jeunes filles sont d'être orgueilleuses, moqueuses, médisantes et de trop voir les imperfections de leurs compagnes, qu'elles font ressortir, et de déchirer à belles dents, en leur absence, quand l'occasion se présente et surtout de montrer trop de liberté et trop d'aplomb.

A la hardiesse, combien est préférable, chez une jeune fille, la timidité, la rougeur, l'embarras même, qui indique une certaine gaucherie. Ce ne sont peut-être pas les qualités brillantes de l'esprit qui distinguent quelques-unes de ses amies, mais ce sont, à un très haut degré, toutes les qualités du cœur, et celles-là sont incomparables.

Il lui faut aussi et c'est chose plus difficile, une observation parfaite de nuances: savoir se taire et parler à propos. Ne parler jamais qu'à propos, est un rare et grand avantage. Le silence est l'esprit des sots. Et l'une des vertus du sage.

J'ajouterai que son caractère, toujours, sa bonté doivent se manifester dans les circonstances de la vie et à toutes les occasions. A table, à la promenade, en société, elle ne doit chercher qu'à se rendre agréable à tous ceux qui l'entourent.

Ce sont ces qualités d'esprit et de cœur qui aident à multiplier les mariages chrétiens et à fonder de nombreuses familles, malgré les ennemis qui s'acharnent à vouloir la détruire.

Marguerite de Saint-Gènes. Le Canada-Français.

RECETTES

SOUPE AU MACARONI

Détail: 2 pintes de bouillon, 1 tasse de macaroni, fromage canadien, croûtons, sel et poivre.

Mode de préparation

Faire bouillir le bouillon, et y ajouter le macaroni cassé. Laisser cuire environ 30 minutes. Servir avec croûtons frits au beurre. Souffler la soupe de fromage canadien râpé.

FILETS FRITS

Détail: 2 filets de morue ou au-

tre poisson, chapelure, persil, sel.

Mode de préparation

Diviser les filets en portion individuelle. Rouler dans la chapelure et faire cuire en pleine friture. Saler et servir avec des patates à la parisienne. Décorer de persil.

SOUPE RAPIDE

Détail: 1 tête de laitue, 4 c. à table de beurre, 4 c. à table de farine, 2 pintes d'eau chaude, 1 jaune d'oeuf, sel et poivre.

Mode de préparation

Faire fondre le beurre, et ajouter la laitue coupée très fine. Laisser prendre couleur en remuant avec la cuillère de bois. Mettre la farine, verser alors peu à peu l'eau bouillante, et laisser mijoter doucement 10 minutes. Déposer dans la soupière le jaune d'oeuf, et y verser petit à petit la soupe. Assaisonner et servir.

Le Ministère de la Voirie—1927

SANG PALE AQUEUX TOUJOURS DANGEREUX

De sérieux résultats suivront certainement, si non corrigé.

Le délai ou la négligence n'est en aucun autre trouble plus dangereux que dans l'anémie — sang pâle, aqueux. Elle est très commune chez les jeunes filles et les personnes travaillant trop fort ou toujours renfermées. Son approche se fait d'une manière si insidieuse que le mal est souvent très développé avant d'être reconnu.

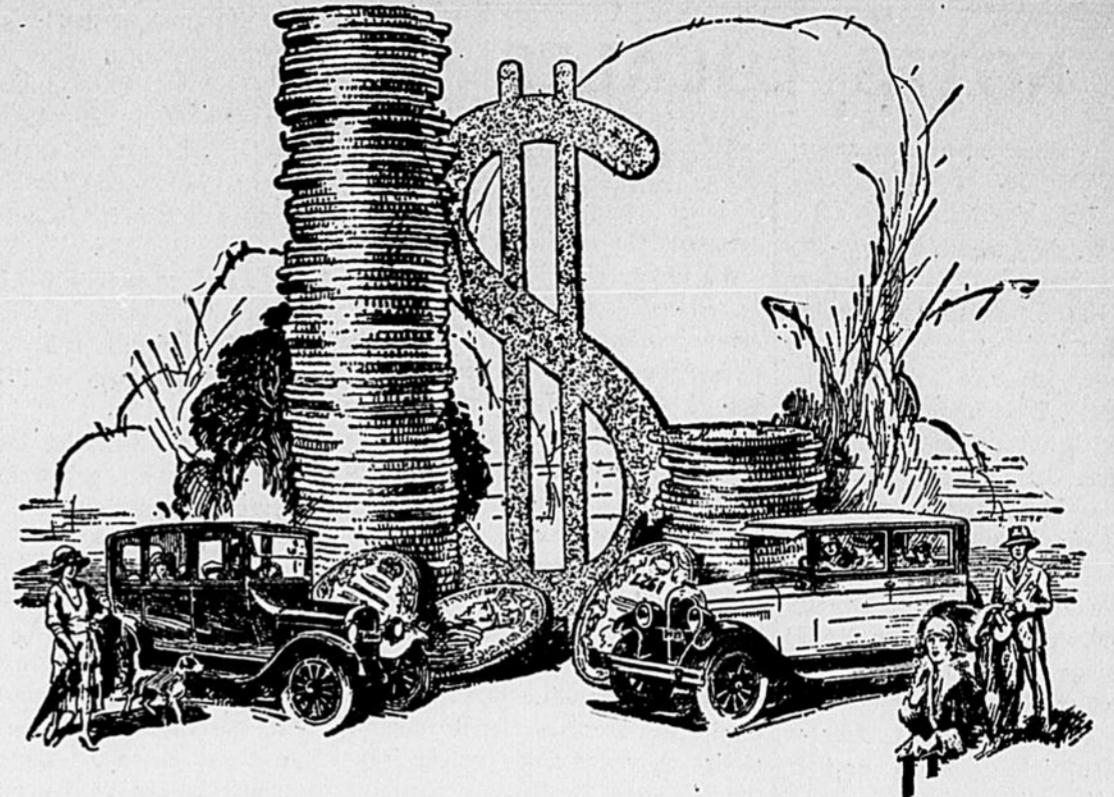
Mais pris à temps, le traitement par les Pilules Roses du Dr Williams vous aura si vite enrichi le sang que la bonne santé et la force vous reviendront rapidement.

La correction des conditions anémiques par les Pilules Roses du Dr Williams est aussi assurée qu'une chose puisse l'être. Mlle Teresa Heafy, Dunraven, Qué., est une des nombreuses victimes de l'anémie ayant trouvé une nouvelle santé en se servant de ce remède. Elle dit: "Je ne puis exprimer assez chaleureusement mes remerciements pour ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour moi. Je souffrais d'épuisement, j'étais très nerveuse, j'avais très peu d'appétit, et le moindre exercice me fatiguait. Dans cette condition, je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr Williams et en très peu de temps je recouvrai la santé et en continuant à m'en servir, je recouvrai complètement la santé. Pour cette raison j'engage fortement toutes les filles faibles à prendre ces pilules étant certaine qu'elles feront pour les autres ce qu'elles ont fait pour moi."

Vous pouvez vous procurer ces pilules à toutes les pharmacies ou par la poste à 50 sous la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Les pastilles Baby's Own toujours à la maison

Une fois qu'une mère a employé les Pastilles Baby's Own pour ses tout petits elle en conserve toujours un approvisionnement sous la main car le premier essai la convainc qu'il n'y a rien d'égal pour conserver ses enfants en santé. Les pastilles sont un laxatif doux bien que complet, lequel règle les intestins et adoucit l'estomac, enrayant de la sorte la constipation et l'indigestion, les rhumes et les fièvres bénignes et rend facile la dentition. A leur sujet, Mme Saluste Pelletier, St-Damase, Québec, écrit: "J'ai employé les Pastilles Baby's Own durant les dix dernières années et je ne reste jamais sans en avoir à la maison. Elles ont toujours donné la plus grande satisfaction et je puis les recommander chaleureusement à toutes les mères d'enfants en bas âge." Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées directement par la poste à 25 centins la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.



La Valeur du Dollar Canadien est plus grande que jamais

POUR l'achat des choses ordinaires de la vie, la valeur du dollar canadien a sensiblement diminué au cours de la dernière décennie.

Mais pour l'achat d'une automobile, notre dollar vaut maintenant de cent à deux cent pour cent plus qu'il ne valait il y a sept ou dix ans—beaucoup plus, en effet, qu'il n'a jamais valu dans l'histoire.

Tout en améliorant la qualité de ses produits, la General Motors of Canada a augmenté le pouvoir d'achat de l'acheteur d'auto canadien....

par les économies réalisées du fait du volume d'achat et de production,

par l'étroite coordination des ressources et facilités,

par l'amélioration des méthodes de fabrication en vue de l'économie du temps et du travail,

en partageant avec le Canada les économies réalisées du fait de l'augmentation de la production.

La valeur du dollar canadien est aujourd'hui plus grande que jamais lorsqu'il s'agit de l'achat d'une automobile de qualité General Motors.

CHEVROLET PONTIAC
McLAUGHLIN-BUICK LA SALLE
OLDSMOBILE OAKLAND
CADILLAC GENERAL MOTORS TRUCK
GENERAL MOTORS
of CANADA Limited

Bureau-chef et Usines: OSHAWA, ONTARIO

3M-2288-F

Honnête
et plein
de vie!

Tel est le Gin Melchers!—Ce gin est devenu le plus populaire des boissons fortes. C'est la boisson favorite des travailleurs et des ouvriers, qui y trouvent toujours ce réconfort dont ils ont parfois tant besoin.

Gin Canadien Melchers Croix d'or

La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	40 onces	\$3.65
Moyens:	26 onces	2.55
Petits:	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED. MONTREAL.

CANDEUR NAIVE

L'aumônier — Racontez-moi votre vie antérieure. Dites-moi sincèrement ce qui vous a conduit ici.

Le prisonnier — Un gendarme, Monsieur l'aumônier..

Rien n'est si barbare que la vérité.

Ce n'est pas en suivant les autres que l'on prend les devants.

Nos affaires iraient bien mieux si on s'en mêlait davantage.

NOTES LOCALES

LES DEUX ORPHELINES

Ce soir, la troupe Barry-Duquesne présentera à la population de notre ville, une des plus belles pièces que nous ayons encore eues et qui est intitulée : "Les Deux Orphelines". C'est une pièce qui fera verser beaucoup de larmes, car l'on pourra voir toutes les souffrances et les humiliations qu'endurent parfois de pauvres orphelins.

Ce spectacle est de beaucoup plus supérieur à tous ceux donnés les semaines passées car il est plus émouvant et plus dramatique. Cette pièce a été représentée maintes fois à Montréal et le succès ne s'est jamais démenti.

Nul doute que le Théâtre Corona sera trop petit pour recevoir les nombreux spectateurs avides de voir ce magnifique drame.

Les principaux rôles seront tenus par : Mmes Bella Ouellette, Marthe Thiéry, Aurore Alys, Jane-Berthly, J. Noval, M.M. A. Duquesne, Fred Barry, J.-P. Fillion, Elz. Hamel, A. Leclair, A. Godeau, H. Deyglun, L. Raver, L. Garnier, etc.

Les principaux tableaux sont : Le Guet-à-peus, L'Enlèvement, L'aveu et la Marâtre, Le cœur d'un chevalier, Le Martyre d'une fille, Frère contre frère, Le secret d'une femme, L'amour qui sauve, Le duel, Justice divine etc.

Ne manquez pas de venir voir cette belle pièce du répertoire français avec plus de 15 artistes sur la scène costumés spécialement pour cette occasion par la maison Ponton de Montréal.

Réservez vos billets d'avance à la Pharmacie Brodeur, rue Cascades.

REMERCIEMENTS

Mme Henri Richard tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de lui donner de nombreux et jolis cadeaux, sommes d'argent, et aussi celles qui ont aidé à sa table, lors de la kermesse du patronage de St-Vincent de Paul.

L'INCENDIE DU SEMINAIRE

Un terrible malheur vient de s'abattre sur le clergé et sur la population de notre ville par la destruction d'une partie du séminaire par l'incendie du 1er octobre 1927. La semaine dernière toute la population était en fête et aujourd'hui, ces jours d'allégresse sont enténébrés par ce désastre.

Le feu s'est déclaré vers les 6¼ hrs. du matin, samedi dernier. L'alarme fut sonnée immédiatement par l'abbé Arthur Vézina. Par malheur, le mécanisme fit défaut et au lieu d'indiquer à la Station de Pompes, que le feu était au séminaire, il envoya courir les pompiers dans le district No 5. Les pompiers étant avertis de l'erreur, reviennent immédiatement sur le terrain du sinistre.

Lorsque le Chef Bourgeois et ses hommes arrivèrent sur les lieux, ils ont devant eux une véritable fournaise ardente. Le spectacle est terrifiant devant la foule qui se compose de professeurs et de leurs élèves, du personnel de l'évêché et d'un grand nombre de personnes déjà au courant du désastre.

Le chef Bourgeois donne des instructions brèves et rapides et ses hommes luttent désespérément contre le feu qui va toujours augmentant. Vers huit heures les pompiers obtiennent un premier succès. Une partie de l'édifice que l'on croyait vouée à la ruine complète, est presque protégée. L'eau ne recule pas devant les flammes et elle se fraie une route qui sera sans doute victorieuse. Ce n'est que vers 10 hrs., que l'incendie contrôle mais il faut noyer les ruines fumantes pour empêcher qu'elles allument ailleurs. Grâce à ses dévoués pompiers et à leur beau tra-

vail, on a pu éviter la destruction complète du séminaire.

Au moment de l'incendie il y avait dans le séminaire près de 400 élèves venant de toutes les parties de la Province, du Canada et même des Etats-Unis. Les surveillants ont su éviter la panique de ces 400 élèves en leur faisant atteindre l'extérieur de l'édifice avec calme et en excellent ordre.

Les pertes s'élevaient de \$300,000 à \$400,000. A part les effets des professeurs, des élèves, du mobilier, de quelques ornements sacerdotaux, les flammes ont réduit en cendre des archives, des documents et des ouvrages d'une valeur inestimable.

Le chef Bourgeois et ses hommes, le conseil municipal, et tous ceux qui ont pris part active au sauvetage des objets et des articles, méritent de sincères remerciements. A monsieur le chanoine Pratte, supérieur, à ses assistants et professeurs, "Le Clairon" adresse l'assurance de ses profonds regrets pour ce malheur qui vient de fondre sur eux et leur belle institution.

Historique.

Ouvert par Messire Girouard, curé de St-Hyacinthe d'Yamaska, le séminaire de notre ville n'eut d'autre local, dans les premières années, que le presbytère de son fondateur. Les premières leçons régulières de latin y furent données en 1811, par le fondateur et par quelques ecclésiastiques que Monseigneur J.-Octave Plessis avait envoyés en aide au dévoué curé. Messire Girouard termina bientôt, au prix de travaux, de sacrifices et de difficultés de tout genre, la construction du "Vieux Collège", sur le terrain occupé aujourd'hui par la cathédrale et l'évêché.

En 1835, J.J. Lartigue obtint, par la Proclamation Royale d'un acte passé au Parlement du Bas-Canada, en 1833, la reconnaissance légale et l'approbation officielle de la Corporation Civile du Séminaire de St-Hyacinthe avec tous les droits ordinaires d'acquiescer, de posséder, d'aliéner et d'administrer légalement.

En 1842, Monseigneur accordait l'érection canonique à l'oeuvre de Messire Girouard, avec pouvoir d'agréger à la Corporation des prêtres qui voudraient se vouer à l'enseignement, au Séminaire. Désormais le Séminaire pouvait vivre d'une vie propre et personnelle ; il possédait une pleine autonomie, toujours sous la haute autorité de son Ordinaire.

Après un certain temps, l'on constata qu'il fallait une autre maison plus vaste et plus conforme aux exigences modernes. Monsieur François Cadoret, négociant de St-Hyacinthe, fit généreusement au Séminaire, don d'une terre, située alors en-dehors de la ville. Le site de la nouvelle construction était tout indiqué ; il ne manquait plus que les fonds pour y bâtir le collège projeté. Alors s'ouvrit, le 15 février 1847, une liste de souscription pour le nouveau Collège Girouard, et bientôt la "Corporation" fut en état de commencer les travaux. En 1853, la rentrée des élèves se faisait dans la maison actuelle, que Son Excellence Monseigneur Bédini, venait de bénir solennellement. "Le Vieux Collège" servit ensuite de pro-cathédrale à Monseigneur l'évêque de Saint-Hyacinthe, jusqu'à l'incendie de 1854, qui le réduisit en cendres.

Depuis ce temps, le Séminaire s'est développé normalement et graduellement toujours avec l'aide efficace de ses nombreux et généreux amis.

En 1884, s'inaugurait la chapelle actuelle don de la "Réunion de 1878" malheureusement devenue

aujourd'hui trop étroite.

A l'automne de 1911, les élèves de l'époque étaient reçus dans une aile récemment bâtie, plus conforme aux exigences hygiéniques de notre époque : c'était l'inauguration du "Monument du Centenaire", dû à la générosité des anciens élèves.

Affilié à l'Université Laval, de Québec, en 1880, le Séminaire fait aujourd'hui, depuis 1922, partie de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal.

L'honorable Sénateur Dessaulles est au nombre des principaux bienfaiteurs du Séminaire.

DEVANT LE JUGE

Un nommé Joly a comparu devant le juge de paix, M. Ernest Picard, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la demeure de Monsieur Alfred Yvon, durant son absence, samedi soir dernier. Le chef Bourgeois, le grand connétable E. Benoit et le constable Lionel Gaucher l'ont arrêté. L'accusé était accompagné de Eddy Jacques. Ils se seraient servis d'un essieu pour défoncer une valise contenant une somme de \$250.00.

MARCHANDS DÉTAILLANTS

Le 12 octobre prochain, aura lieu au bureau du secrétaire, 23½ rue Laframboise, une grande assemblée de l'Association des Marchands détaillants. Cette assemblée est convoquée pour discuter des questions de la plus haute importance et la direction compte sur la présence de tous les membres. L'assemblée commencera à 7½ heures.

CAUSERIES

L'Association des Marchands détaillants continuera, comme par le passé, sa série de causeries. Plus que jamais ces causeries seront des plus intéressantes car les conférenciers seront des hommes compétents et distingués.

EN NOTRE VILLE

Monsieur Charles Cadorette est venu à St-Hyacinthe pour assister aux fêtes du Sénateur Dessaulles. Il a été l'hôte de M. Lucien Hébert, représentant de la Maison Greenshields Ltée de Montréal. Monsieur Cadorette a rencontré un bon nombre de citoyens importants de notre ville qui sont de ses amis.

A L'HOPITAL

Monsieur U.H. Robert, qui vient de perdre son épouse, est retourné à l'Institut du Radium à Montréal, pour y continuer ses traitements. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

EN VISITE

Mme Arthur Dufresne et son fils Aimé, tous deux de St-Pie de Bagot étaient de passage à St-Hyacinthe, en visite chez Mme Raoul Brodeur.

FUNÉRAILLES DE Mme U.-H. ROBERT.

Lundi dernier ont eu lieu, en la cathédrale, les funérailles de Mme U. H. Robert, née Marie Bouffard. Le service fut chanté par l'abbé Benoit assisté des abbés Saint-Pierre et Martel, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Bissonnette, L.-G. Lalime, Magloire Côté, J.-T. Godbout, Louis Augustin et Arthur Flibotte.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux U. H. Robert, agent de la Canadian National Express de Saint-Hyacinthe ; ses fils, Alphonse, et Ovide, de Saint-Hyacinthe ; Albert, de Montréal. Ses filles, Eva, de St-Hyacinthe et Mme J.-A. Girard, de Montréal (Alice).

Dans le cortège on remarquait : M. Ernest Nadeau, de Saint-Charles de Bellechasse ; F.-X. Caron, de Dosquet ; M. Narcisse Casavant, de Montréal ; M. Laflèche, de Saint-Roch-sur-Richelieu ; la famille Robert ; ses beaux-frères Edmond, Ernest, Valmor Chaput ; ses neveux Rodolphe, Eugène, Lo-

renzo, Alfred, Roméo ; Joseph Bouffard de Spencer, Mass. U. S. A. ; ses petits-fils Ulric, Paul, Gérard ; son gendre J. A. Girard, de Montréal ; son frère Napoléon Bouffard de Sainte-Rose-de-Laval ; Mme L. O. David (Philomène) de Détroit, Mich. ; M. A. J. Seaton, surintendant du Canadian National Railways, de Montréal ; M. E. O. Shannon ; Mme F. X. Lavallée, de Saint-Jean-Port-Joli ; Mme Jean-T. Lavallée, de Saint-Jean-Port-Joli ; M. Ed. Nadeau, de Saint-Charles de Bellechasse ; Mme P. Gagnon ; Mlle Emélie Gérard ; Mlle Alice Robert ; Mlles Lina, Lucile et Germaine Girard ; Mme Vve Emile Robert et sa fille ; Mme F. X. Caron, de Dosquet ; Mme Vve L. Martin ; Mme T. Jacques, de Montréal ; Mme A. Martin, de Saint-Pie ; Mme A. Robert, de Montréal ; Mme O. Robert ; M. Laflèche et Mlle Laflèche de St-Roch-sur-Richelieu ; Mlle Baillargeon, de Saint-Roch-sur-Richelieu ; Mme Toussaint Bilodeau, de Ste-Rosalie ; Mme Ed. Robert ; Mme Joseph Robert ; Mme Ernest Robert, Mme Valmore Chaput ; M. Grégoire ; Mlles F. et Marie Fontaine ; Mme Jos. Perreault ; Mme R. Robert ; M. J. A. Houde ; M. Adolphe Chagnon ; Mme J. Blanchard ; M. et Mme Jos. Dubreuil ; Mlle Albertine Martin, de Montréal ; Dr. L. Archambault et sa dame, de Saint-Donique ; M. J. A. Girard ; M. Ed. Duckett ; M. H. A. Paquet ; M. J. Albert Bois ; M. C. Bolduc ; M. D. Bélanger ; M. G. Marsan ; M. V. Arcand ; M. C. Picard ; M. H. Messier ; M. C. Beauregard, M. Louis Poitras, de Montréal ; M. Pierre Gervais, de Montréal ; M. W. D. Gagnon, de Montréal ; M. Napoléon Girard, de St-Hyacinthe ; M. Elzéar Girard, de St-Hyacinthe ; M. Edouard Gagné, de Saint-Hyacinthe ; Le Chevalier E. H. Richer ; M. René Ducharme ; Les échevins J. L. Guillet ; J. B. Létourneau ; Paul Richer ; Victor Hébert et Eugène Payan ; Rév. J. E. Boucher ; le Chef de Police A. Bourgeois ; M. Olivier Piché ; M. N. Arcand ; M. E. Morison ; M. Henri Richard ; M. Samuel Casavant, M. D. Chartier ; M. H. Chartier ; M. H. K. L'abbé ; M. J. Boulay ; M. J. P. Lazure, agent du Canadian National ; M. Joseph Mathieu ; M. Joseph Viens ; M. Joseph Fournier ; M. J. O. Dupras ; M. Henri Sicotte ; M. Emile Solis ; M. G. H. Henshaw ; M. J. Daoust ; M. L. Charron ; et plusieurs autres.

Offrandes de messes : M. Alphonse Robert, M. R. Robert, Mme J. G. Bédard, M. et Mme Jacques ; Mlle R. Robert ; Mme J. Perreault ; M. et Mme Ed. Robert ; Famille Valmore Chaput ; Mlle Eva Picard ; Mme Camille Picard ; Mme Louis Martin ; Famille J. A. Côté ; Famille Joseph Lemoine ; M. E. H. Richer, fils ; M. et Mme Joseph Dansereau ; M. Hector Chartier ; M. et Mme Paquet ; Famille Adélar Pigeon, M. et Mme E. Lemoine ; M. J.C. Casavant, Casavant & Frère ; M. et Mme L. Archambault ; Famille J. D. Godbout ; Mlle A. Beauregard ; M. et Mme J. Th. Lavallée ; les Employés du C. N. R., Les Employés de la Goodyear Cotton Co. ; M. et Mme J. R. Desormeaux, de Montréal ; M. et Mme O. David ; Mme Vve J. A. Girard ; M. et Mme E. H. Richer ; Mme J. Lefebvre ; M. et Mme J. A. Girard ; M. et Mlle Plante ; M. et Mme J. O. Dupras ; Mme Frs. Lavallée ; Mlles Lapiere ; Mlle L. Beauregard ; M. et Mme P. Paquette ; M. et Mme Riendeau ; M. et Mlle Gaudet ; Famille A. Lanctôt ; M. et Mme Narcisse Casavant ; Tiers Ordre de St-François, Fraternité de B. J. de Maillé ; Mme Vve L. O. David ; M. E. O. Shannon et Mme.

Tributs Floraux : M. et Mme Albert Robert, de Montréal ; Mme et Mlle A. Robert, de Montréal ; M. Jean-Charles Langlois, avocat, de Buckingham ; M. et Mme E. D. Caron, de Saint-Hyacinthe ; M. et Mme Adélar Paré, de Montréal ; M. et Mme Laurier Paré, de Montréal ; M. et Mme Joseph Bissonnette, de Saint-Hyacinthe ; M. Léo

Picard, de Montréal ; M. et Mme Bétille, de Sainte-Madeleine ; Famille H. Péloquin, de Saint-Hyacinthe ; M. Raoul T. Ducharme, de Saint-Hyacinthe.

Bouquets Spirituels : Mme Paul Gagnon ; Mlle Emélie Robert ; M. et Mme Ernest Robert ; Famille E. Robert ; Famille R. Lapiere, Mme J. A. Martin.

Télégrammes : M. C. Robert, de Montréal ; M. et Mme X. Lavallée, de St-Jean-Port-Joli ; D. H. Houle, de Haverhill, Mass. ; Dr. Houle, de Québec ; M. et Mme J. Beauregard, de Montréal ; M. et Mme A. Beauregard, de Montréal ; M. et Mme F. Hamel, de Trois-Rivières ; M. C.A. Lemieux, de St-Jean-Port-Joli ; M. J.A. Houde, de Montréal.

Sympathies : Les Soeurs du Précieux-Sang ; Religieuses de la Présentation ; Les Soeurs Grises ; Arrow Shoe Co. ; Mme V. Blanchard ; Mme G. Robert ; M. et Mme J.-B. Michaud ; Famille A. Lavallée, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; M. et Mme T.A. Saint-Germain, M. Fred M. Olivier, M. et Mme F. Lorange, Mlle P. Cormier, de Montréal, Louis Danseur, de Nashua, Mlle A. Martin de Montréal, M. Raoul T. Ducharme, M. Charbonnel, Mme L.V. Sicotte, M. P. Lanctôt, M. L.V. Sicotte, M. et Mme Dupont, M. L. Jodoin, M. et Mme A. Godbout, M. et Mme E. Flibotte, Mme et Mlle Drouin, M. et Mme J.O. Dusault, Mme J.B. Picard, Mme et Mlle Larivière, Mlle Picard, Mlle Palardy, Famille R. Daigle, M. et Mme F.H. Caron, M. V. Hébert, M. et Mme O. Riendeau, Mme Vve. R. Lefebvre, M. et Mme Réal Lefebvre, Famille O. Poitras, M. et Mme E. Barré, Famille S. Duval, Famille A. Gagnon, M. et Mme E. Picard, L.J. Bertrand, M. et Mme H. Richer, M. et Mme J. Mathieu, Mme et Mlle J.L. Cormier, M. et Mme W.E. Gibby ; M. C. Bolduc ; M. et Mme Augustin ; M. et Mme R. Olivier.

M. U.-H. Robert tient à remercier toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, télégrammes ou en assistant aux funérailles.

FILLETTE BLESSEE

Un accident s'est produit, au coin des rues Concorde et William, lorsque l'auto de Monsieur Nicholson vint en collision avec celle de M. Albani Dupont, voyageur de commerce. Monsieur Dupont était accompagné de sa femme et de sa fillette, Monique, âgée de 5 ans. L'automobile a tourné sens dessus dessous. La fillette dans la chute, fut blessée au bras et à la jambe. Le Dr. C.A. Robert qui fut demandé immédiatement, lui prodigua les soins nécessaires.

IMMEUBLE DE LA PENMAN

La compagnie Penman Ltée, terminera ses travaux d'agrandissement vers la fin du mois courant. Les dimensions de cette nouvelle construction sont les suivantes : 177 pieds de longueur sur 81 de largeur sur la rue Cascades, et de 206 pieds de longueur par 81 de largeur sur la rue Saint-Joseph.

Cette bâtisse a 4 étages et il y a une hauteur de 14 pieds entre chaque plancher.

Le sous-sol est en béton armé. Il y a des escaliers en fer à l'intérieur et à l'extérieur. La bâtisse est pourvue d'un ascenseur pour le transport du matériel sur chaque étage, avec portes se fermant automatiquement. Il y a aussi un système de protection contre l'incendie.

Le coût de la construction sera d'environ \$200,000.

FETE DU SAINT-ROSAIRE

Dimanche dernier la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire a été célébrée avec solennité à l'église de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, par une procession qui a défilé par les rues Girouard, Ste-Anne, St-Antoine, Mondor, Williams, Girouard, Ste-Anne Claude, Notre-Dame, Girouard et de là à

l'église de la paroisse. Les saintes reliques étaient portées par Mgr. P.S. Desranleau.

La fanfare Saint-Vincent de Paul, la Garde d'Honneur, les Zouaves, la fanfare Philharmonique, les élèves des couvents, et plusieurs personnes prirent part à cette pieuse cérémonie.

La procession se termina par la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, chantée par Mgr. Desranleau, assisté des RR. PP. Landry et Lebel, O.P., de notre ville.

REMERCIEMENTS

Mlles Eugénie et Monique Blais désirent remercier très cordialement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur mère Mme Vve. Prudent Blais, ou de quelque manière que ce soit. Elles désirent aussi remercier spécialement les employés de la manufacture L. O. Grothé Limitée pour leurs offrandes de messes.

CLUB OUVRIER

Lundi prochain, à 7½ hrs. p. m., aura lieu une assemblée générale de tous les membres du club ouvrier, à leur local au No. 61 rue Cascades. Cette assemblée est spécialement convoquée pour discuter et avoir l'approbation des membres au sujet du changement de local qui doit se faire le 1er novembre prochain.

Il serait important que tous les membres du Club soient présents à cette assemblée.

DECES

Dimanche dernier le 2 octobre, est décédée madame Augustin Brodeur, âgée de 68 ans et 2 mois.

Les funérailles ont eu lieu, en la Cathédrale, mercredi dernier. La levée du corps fut faite par l'abbé Saint-Pierre et le service fut chanté par l'abbé Benoit.

Les porteurs étaient : MM. P. Surprenant, A. Brodeur, E. Lapointe, G. Désilets, Ed. Robert et Jos Guilmaine.

Conduisaient le deuil : son époux et son fils unique M. W. A. Brodeur.

Dans le cortège on remarquait les échevins L. Guillet, Jos Godbout, Victor Hébert ; M. A. Bernier ; M. A. Bourgeois ; M. E. L'Ecuyer, M. Jos Bissonnette ; M. J. E. Gosselin ; MM. Pierre et Jos. Anger ; M. Jacques Turcotte ; M. D. Lapointe ; M. C. Chenette ; M. C. Picard ; M. E. Boucher ; M. A. Sautoire et plusieurs autres.

"Le Clairon" offre à M. Brodeur ses plus sincères sympathies à l'occasion de cette douloureuse épreuve.

SPECIAL

Mardi soir prochain, le 11 octobre, la troupe Barry-Duquesne, présentera au public de notre ville une intéressante comédie en quatre actes de M. Armand Leclair. Cette comédie qui a remporté un éclatant succès à Montréal est intitulée "A la Campagne".

Il sera intéressant de voir les artistes les plus populaires de Montréal dans les rôles suivants : Fred Barry, interprétant le rôle du "Vieux Canayen" Tarsicius ; Aurore Alys interprétant celui de Angèle Brind'amour ; Marthe Thiéry, Louise ; A. Leclair, Christinas, etc., etc.

Les principales scènes qui se dérouleront devant vos yeux, vous feront rire aux éclats et malgré vous. En voici quelques-unes : Tarsicius en visite—Angèle s'excite—Un Canayen pure laine—Tarsicius s'embrouille—La Criée—Le Bédau parle Latin—La maison hantée, etc.

A cette occasion un pianiste renommé de Montréal accompagnera les acteurs de la troupe.

Donc ne manquez pas cette soirée qui vous fera rire aux larmes. Procurez-vous vos billets immédiatement à la Pharmacie Brodeur.

LE THÉ "SALADA"

en paquets seulement—jamais en vrac.

EN PROMENADE

Monsieur et Mme Adélar Gagnon ainsi que leurs fils Adolphe et George, Mme Morin, Mlle Marie-Paule Sasseville, Mlle Morin et Mlle Thérèse Arcand, tous de Montréal sont venus passer la journée du dimanche chez M. et Mme Nazaire Arcand de cette ville.

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

COLLISION

Dimanche dernier la machine de monsieur Bernard, plâtrier de notre ville, vint en collision avec une machine américaine au coin des rues William et St-Michel. Heureusement que personne ne fut blessé mais les deux machines reçurent de sérieux dommages.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal a eu sa première séance régulière du mois d'octobre, mercredi soir de cette semaine, à l'Hôtel-de-Ville.

La séance publique a été précédée d'une longue séance en comité. Ce qui a occupé la majeure partie de cette séance en comité ce fut l'étude du règlement ordonnant la construction de nouveaux pavages, trottoirs, égouts et l'amélioration de certaines de nos bâtisses publiques ainsi que l'achat de nouveaux appareils pour combattre les incendies.

Les échevins se sont entendus sur un emprunt de deux cent mille dollars environ et la grosse dépense est constituée par la complétion des travaux de pavages dans la ville. L'exécution de ces travaux quoique ordonnée par un seul règlement seront répartie sur deux ou trois années. Quand ils seront terminés toutes les rues habitées de la ville seront pavées d'un matériel ou d'un autre.

Son Honneur le Maire Bouchard et messieurs les échevins Guillet, Daigle, Hébert, Godbout, Richer, Chevalier, Larchevêque et Létourneau étaient à leurs sièges.

La séance s'est ouverte par la lecture des minutes de la dernière séance du conseil et la rédaction en a été approuvée sans modifications.

Le greffier produit un plan fourni par M. Brassard qui désire établir une écurie pour la reproduction des chevaux. Des plaintes ont été faites par les voisins contre cet établissement projeté mais le conseil n'a pas le pouvoir de prohiber ce genre d'écuries; tout ce qu'il peut faire c'est d'exiger que leurs propriétaires les construisent de manière à les rendre les moins désagréables possible. M. Brassard a produit des plans qui paraissent au conseil conformes à ces exigences. C'est pourquoi il est proposé par M. Guillet, secondé par M. Richer, que le permis de la tenue de cet établissement soit accordé à M. Brassard si ces bâtisses sont conformes aux plans produits. Cette motion a été adoptée M. Michel Daigle votant contre.

Il est devenu nécessaire d'acheter un compteur pour mesurer la quantité d'eau vendue à l'aqueduc de La Providence. Le compteur en usage jusqu'ici est hors d'usage et il faut le remplacer.

M. Guillet, suivant l'avis de motion que M. Payan, président de l'aqueduc, a donné à la dernière séance propose qu'une somme n'excédant pas \$700.00 soit mise à la disposition du département de l'aqueduc pour acheter le nouveau

compteur. Cette motion est secondée par M. Godbout et elle est adoptée à l'unanimité.

Une seule soumission est offerte pour la fourniture des chaussures de constables et pompiers. C'est celle de la maison Desrosiers qui demande \$7.50 la paire pour ces chaussures. Il est en conséquence proposé par M. Godbout, secondé par M. Chevalier que le contrat soit octroyé à cette maison. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le greffier donne ensuite lecture des soumissions pour la confection des pantalons des constables. La plus basse soumission est celle de la maison M.O. David & Cie à \$10.50. Il est proposé par M. Godbout, secondé par M. Chevalier que le contrat soit donné au plus bas soumissionnaire et cette motion est adoptée à l'unanimité.

Lecture est donnée du rapport du chef de police pour le mois de septembre dernier ainsi que d'un rapport spécial du chef du département du feu sur l'incendie du Séminaire. Ces deux rapports sont déposés aux archives sans remarques spéciales.

Le greffier de la Cour du Recorder fait son rapport pour le mois de septembre. Ce rapport établit une recette d'environ cinquante dollars et il est déposé aux archives sans remarques spéciales.

Sur proposition de M. Larchevêque secondé par M. Hébert le département de l'éclairage est autorisé à faire poser une lampe électrique à l'extrémité sud-est de la rue St-Michel sur la demande de M. Louis Brouillette, fils.

M. Richer donne ensuite avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera l'adoption d'un règlement autorisant un emprunt de deux cent mille dollars pour exécuter les travaux que nous avons mentionnés au début de ce rapport.

Le conseil décide ensuite de prendre la liste électorale provinciale en considération à la prochaine séance régulière du conseil qui aura lieu le 19 octobre courant.

Samedi à une heure de l'après-midi il y aura une séance plénière spéciale pour voter le règlement dont M. Paul Richer a donné avis de motion.

Le conseil a levé sa séance vers les onze heures.

ECOLE DES ARTS

Dimanche prochain, le 9 courant, aura lieu en la salle du Marché Centre, l'exposition des travaux des élèves de la dernière saison. La salle sera ouverte au public à 1.30 hr., et 7.00 hrs., p.m. Les élèves qui ont des dessins ou des peintures chez eux sont priés de les apporter à la salle du Marché samedi après-midi sans faute.

Ceux qui désirent suivre les divers cours de L'Ecole des Arts — hommes et femmes — sont invités à venir lundi soir, le 10 courant, donner leur nom aux professeurs qui les recevront en la salle du Bureau d'Enregistrement de 7.00 à 9.00 hrs. Les élèves du Cours de Menuiserie devront aller s'enregistrer, le même jour et heure, à leur atelier dans le soubassement de l'Hôtel de Ville.

Les leçons seront données comme suit à l'avenir :

Salle du bureau d'enregistrement
Cours de Peinture et Dessin à main levée : Les lundis et mardis après-midi et soir.

Cours d'Architecture et de Mécanique: Les mercredis et vendredis soirs.

Dans le soubassement de
L'Hôtel de Ville
Cours de Menuiserie : Les lundis,
mardis, mercredis et jeudis soirs.

DE RETOUR

Le Dr. Choquette, ainsi que Mlles Roy et Lafontaine, tous faisant partie du personnel de L'Unité Sanitaire des comtés de St-Hyacinthe et de Rouville, sont revenus d'un voyage d'étude d'une quinzaine de jours dans le comté de la Beauce. Ce comté possède son Unité Sanitaire depuis près de deux ans, et a déjà donné des résultats très appréciables.

Le personnel de L'Unité Sanitaire a commencé son programme de la visite des classes cette semaine. Chaque enfant subit un examen médical. Les défauts à corriger ou maladies à traiter sont indiqués sur un feuillet spécial et envoyés aux parents avec prière de référer à leur médecin de famille. Après cet examen médical viennent des conférences données aux enfants. Dans l'après-midi, il y a réunion des mères de familles à l'école où l'on traite des questions d'hygiène générale et des questions d'hygiène regardant les mamans.

EN VISITE

Monsieur et Mme Amédée Lahaie et leurs fils Alphonse et Armand, ainsi que Mlle Labrecque, tous de Lowell Mass sont en visite, chez des parents de notre ville.

BOIS DE CHAUFFAGE

Désirez-vous allumer promptement votre poêle ou votre fournaise ? Si oui, faites usage de notre bois "lyazé" avec lequel ils s'allumeront instantanément. Nous garantissons qu'il vous donnera pleine et entière satisfaction ou nous vous remettrons votre argent. Il brûlera le bois vert si vous chauffez avec du bois vert.

Il se vend dans toutes les épiceries à 0.15c le sac ou à \$1.35 pour 12 sacs. Si votre épicière n'en a pas en main téléphonez-nous et nous vous en procurerons sans délai.

Nous avons aussi le charbon (charbon de bois) et toutes les sortes de bois de chauffage à un prix très réduit.

L.-A. Plante, 30, rue Concorde, Tél. 602.

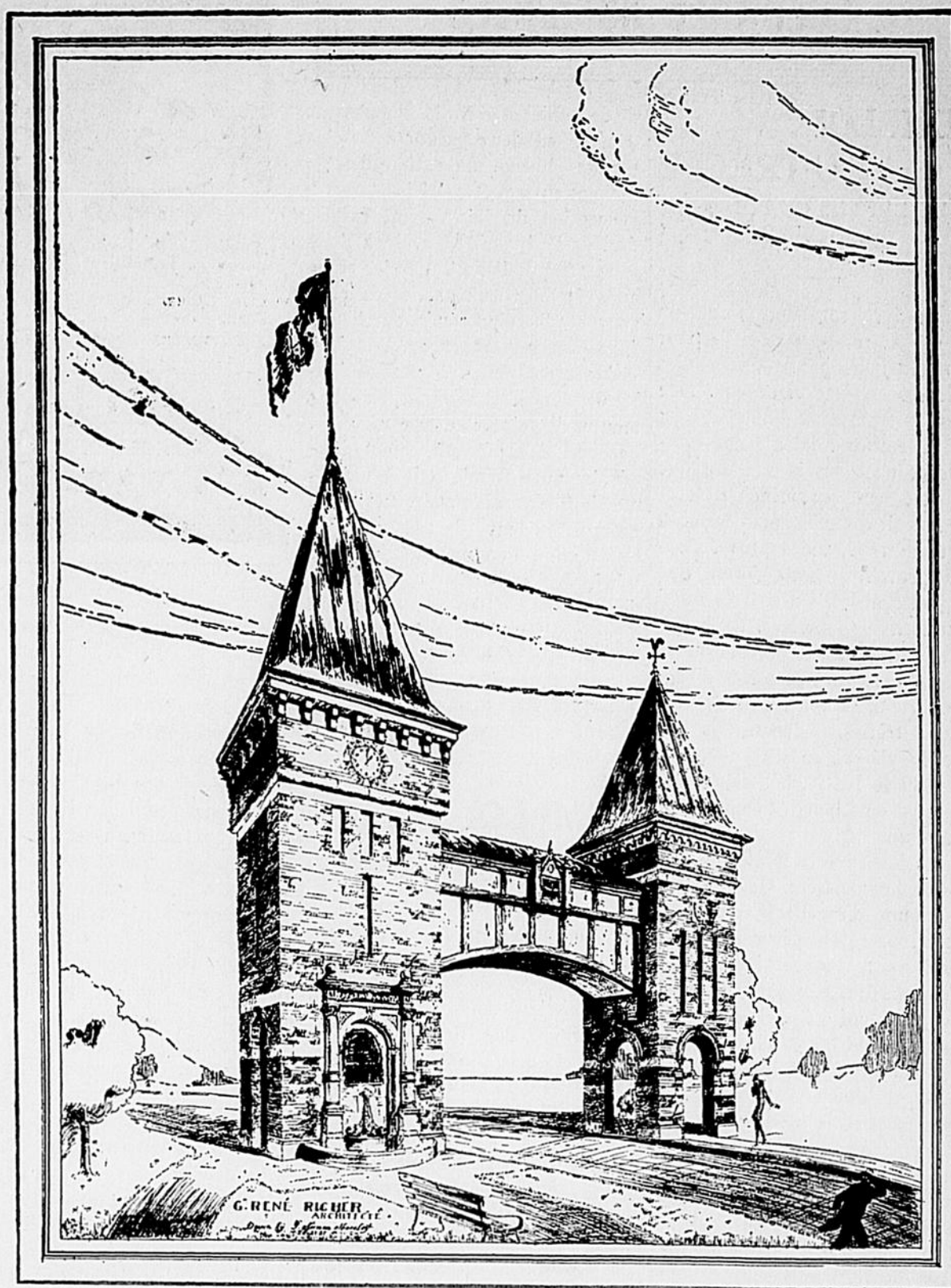
LA CONTAMINATION DU LAIT

Entre le moment où le lait sort de la vache et celui où il est consommé ou employé dans la fabrication, il est constamment exposé à la contamination par les bactéries et les végétations bactériennes. Toutes les manutentions, d'un contenant à l'autre, augmentent la quantité totale de germes qu'il renferme, et cette quantité s'accroît également à chaque heure que le lait reste exposé aux températures ordinaires. Dans un échantillon de lait quelconque, le nombre de bactéries dépend de deux facteurs, d'abord la contamination venant de l'extérieur et ensuite la proportion dans laquelle ces bactéries ajoutées se sont multipliées.

Pour obtenir un lait propre au point de vue bactériologique, il faut donc maintenir au plus bas point possible la contamination venant de l'extérieur et enrayer la croissance des germes qui se trouvent déjà dans le lait. On peut résumer en un seul mot tous ces moyens que l'on prend pour empêcher la croissance des germes qui se trouvent déjà dans le lait : c'est le refroidissement. Nous nous proposons dans ce bulletin d'étudier principalement les sources de contamination et les moyens à prendre pour les réduire au minimum.

Au temps du roi Tut-Ank-Amen, les Egyptiens épousaient leur soeurs et leurs nièces. Les jeunes filles se mariaient très jeunes : les mamans de quinze ans abondaient, les grand'mères de trente ans aussi. A quarante ans, une femme était vieille !

La Porte des Anciens Maires



Érigée en commémoration du centenaire de l'honorable George Casimir Dessaulles le 29 septembre 1927 et en l'honneur des onze premiers maires.

Une Lettre d'un Centenaire

Le conseil municipal vient de recevoir de l'honorable G. C. Dessaulles la lettre suivante qui sera lue avec plaisir par tous ceux qui sont animés d'esprit public, qui aiment notre jolie petite ville et qui veulent la voir grandir et prospérer:

Saint-Hyacinthe, 3 octobre 1927.

A Monsieur T. D. Bouchard, maire
et au Conseil Municipal de
Saint-Hyacinthe.

Messieurs,

Au lendemain des fêtes inoubliables que vous m'avez fait l'honneur d'organiser à l'occasion du centième anniversaire de ma naissance, je tiens à vous offrir l'expression de ma reconnaissance et à vous féliciter pour le grand succès de cette manifestation.

La porte que vous avez érigée et qui est construite suivant toutes les règles du meilleur goût artistique fait honneur à Saint-Hyacinthe et elle ajoute à notre ville une beauté et une grâce de plus.

J'ai été profondément touché de la grande assistance de la population au dévoilement des plaques commémoratives placées sur le monument, et la considération si respectueuse dont j'ai été entouré m'a procuré l'une des plus douces émotions de ma vie.

Je souhaite à notre ville de continuer son magnifique développement, dans la mesure et le bon goût, et comme j'avais l'honneur de vous le dire, lors de votre visite chez moi, le meilleur gage du progrès et du succès d'une ville réside dans la concorde et dans l'union de tous les efforts vers le but désiré, même au sacrifice d'une opinion personnelle.

Je vous prie de croire, Messieurs, à ma très vive reconnaissance, et d'accepter pour vous-mêmes et pour votre ville, les vœux de succès et de prospérité que je forme pour tous.

G. C. Dessaulles.

Pour peu que tu te sentes en faute, arrange-toi de manière à provoquer de sa part, sur quelque objet futile, une réprimande qui te permette de te rebiffer et de reprendre le beau rôle.

Jean Rostand.

Il faut autant d'imagination pour bien voir que pour inventer. Voir c'est distinguer, mettre à part; c'est d'abord désirer comprendre, assouvir une curiosité, mais une curiosité, mais une curiosité qui intéresse la raison.

Emile Henriot.

Hélas ! si tant de gémissements plus forts que la pudeur s'élèvent du sein des familles, c'est qu'en formant les alliances un jour, on avait compté la dot de la terre sans compter la dot du ciel.

LACORDAIRE.

COLONNES AGRICOLES

L'EMPLOI DU TREFLE

COMME VERDURE POUR LES VOLAILLES

La verdure, sous une forme ou sous une autre, est essentielle pour maintenir une bande de poules ponduses en état vigoureux. Elle fournit la succulence d'abord ; c'est aussi la source originale des vitamines et c'est sur la verdure que l'on doit compter principalement pour fournir ces substances car elles peuvent être fournies plus économiquement sous cette forme que sous toute autre. On se sert aussi de betteraves potagères, de betteraves fourragères, de navets ou de presque toutes autres sortes de légumes potagers ; les grains germés, les trèfles, la luzerne, la navette, le blé d'Inde vert, l'avoine, l'orge, ou le blé hachés en petits morceaux sont bons également.

Dans une série d'essais conduits à la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., le trèfle a donné d'excellents résultats, il s'est montré supérieur aux betteraves fourragères et à l'avoine. Les oiseaux qui recevaient du trèfle ont toujours été en bon état et ce sont eux qui ont produit le plus grand nombre d'œufs au prix le plus bas par douzaine.

Les trèfles et la luzerne font un excellent pacage pour les poulettes. Quand on veut s'en servir comme verdure en hiver, il faut les couper verts et bien les fâner. Les feuilles que l'on ramasse généralement dans les tasseriers où l'on a conservé du foin ont une valeur spéciale et devraient être conservées pour les volailles.

POUR LA PONTE D'HIVER.

COMPARAISON DE LAIT ECRÉMÉ ET DE DÉCHETS DE BOEUF.

(Notes des fermes expérimentales.)

Les aviculteurs s'accordent généralement à reconnaître que les poules ponduses exigent qu'une certaine quantité de la protéine, contenue dans leur ration, leur soit fournie sous forme de substances animales. La protéine végétale ne peut, en effet, entièrement remplacer la protéine animale pour la production des œufs. Les deux sources de protéine animale les plus généralement employées sont les déchets de boeuf et le lait écrémé. Les déchets de boeuf sont un sous-produit des abattoirs, que l'on trouve dans le commerce ; le lait écrémé est un sous-produit du lait entier, que l'on trouve sur la plupart des fermes laitières.

La station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario, a conduit, en ces trois dernières années, une expérience pour voir lequel de ces deux produits, le lait écrémé ou les déchets de boeuf, stimulent le mieux la ponte en hiver. Les chiffres moyens, recueillis pendant une période de trois ans, montrent qu'il n'y a pas une grande différence entre les deux au point de vue du nombre des œufs produits ou du prix de revient de ces œufs par douzaine. Ce fait semble indiquer que les cultivateurs qui ne manquent pas de lait écrémé n'auraient aucun avantage à acheter d'autres substances animales pour leurs volailles. Ceux qui n'ont pas de lait écrémé à leur disposition, peuvent avoir avantage à employer des déchets de boeuf.

Cet essai a couvert une période de six mois chaque année du 1er novembre au 30 avril. Cent poulettes ont été employées. Elles ont été divisées également, au point de vue

de la taille et du développement général, en deux parquets de cinquante chacun. La ration donnée à chaque parquet a été la même, à l'exception du lait écrémé et des déchets de boeuf. Le grain à litière se composait de blé entier et de maïs fendu (deux parties de chacun) et d'avoine ronde et d'orge (une partie de chacune). La paille sèche se composait de parties égales de son, de gru blanc, de maïs moulu, d'avoine et d'orge moulus. Les déchets de boeuf étaient donnés dans une trémie et le lait écrémé dans un abreuvoir. Les deux groupes avaient devant eux, en tout temps, l'un une provision de lait écrémé et l'autre une provision de déchets de boeuf, et chacun d'eux avait également de la matière minérale et de la verdure.

L.-H. Hanlan,

Station expérimentale fédérale, Kapuskasing, Ont.

L'EMPLOI DE SCIURE

DE BOIS POUR LA LITIÈRE.

(Notes des fermes expérimentales.)

La sciure sèche ou "brin de sciure" et les ripes fines, font une litière propre et satisfaisante pour toutes les espèces d'animaux.

La paille est presque universellement employée comme litière sur la ferme, mais lorsque la paille fait défaut, on peut la compléter ou même la remplacer entièrement par la sciure de bois. La sciure de bois absorbé de deux à trois fois autant de liquide que la paille ordinaire. C'est une excellente substance pour absorber les urines, qui sont la partie la plus utile du fumier. Le fumier des écuries et des vacheries où l'on se sert de sciure de bois comme litière, est de bonne qualité ; il peut être appliqué sur tous les sols, mais plus spécialement sur les sols lourds et argileux. On a dit que le fumier fait avec de la sciure de bois est mauvais pour la terre, mais cette déclaration ne paraît reposer sur aucun fondement, car toutes les enquêtes qui ont été faites au Canada et aux Etats-Unis n'ont révélé aucun cas où ce fumier aurait fait tort au sol. Bien entendu, si la quantité de sciure de bois était excessive, le fumier résultant pourrait être de pauvre qualité et pourrait ne pas convenir pour l'application aux sols sablonneux légers, surtout si la saison devait être sèche.

Le fumier de cheval venant des écuries où l'on emploie de la sciure de bois chauffe très rapidement lorsqu'il est laissé en tas et la fermentation qui se développe peut causer une perte d'azote, qui est un élément important de fertilité. On fera donc bien de mélanger ce fumier avec du fumier de vache et de tenir le tas humide et compact ou de l'épandre sur le sol et de l'y incorporer immédiatement.

Frank T. Shutt,
Chimiste du Dominion.

SOIN DU CHEVAL

Le cheval est pour le cultivateur un auxiliaire précieux. Il fait la traction des charges lourdes et des instruments de culture. Avec les instruments modernes, le cheval est chargé de presque tous les travaux que le cultivateur était obligé autrefois d'accomplir lui-même. Il est généralement docile et peut fournir chaque jour de longues heures de travail, mais encore faut-il qu'il soit en santé pour accomplir les tâches diverses qu'on lui fait remplir.

Pour conserver la santé du cheval et le maintenir en bonne disposition pour son travail quotidien



Appliquez le Liniment sur la gorge et la poitrine. Gargarisez-vous la gorge avec le Liniment Minard délayé dans de l'eau.

Merveilleux pour les cas de bronchites et d'asthme. 45F



il est nécessaire que le propriétaire lui donne l'attention et les soins voulus.

Le cheval qui a travaillé a besoin d'une nourriture de bonne qualité, en quantité suffisante, non exagérée. Cette nourriture doit lui être distribuée à des heures régulières et dans des conditions hygiéniques.

Le foin nouveau, surtout celui fraîchement coupé et encore chargé d'humidité, ne convient que fort peu au cheval de travail. Il le rend lourd et le fait suer d'une façon exagérée. Il lui est plus nuisible qu'utile. Le fourrage de l'an dernier qui a passé l'année en tasserie sans chauffer et en bon état de conservation, lui vaut beaucoup mieux. Cependant, il n'est jamais recommandable de donner trop de foin à un cheval auquel on demande beaucoup de travail. Les rations doivent être calculées d'après la taille de l'animal et données surtout le soir après le travail, alors que le cheval a de longues heures de repos pour sa digestion. Le matin, peu de foin, mais de la nourriture de qualité supérieure. Le midi, attendu que le cheval n'a que le temps de manger, une petite quantité de foin sec, jamais de foin vert, et une bonne portion de grain. Le soir, une bonne quantité de bon foin et une bonne portion d'avoine.

Pendant le jour, le cheval a souvent besoin de boire, mais il ne doit recevoir que de l'eau de bonne qualité, assez fraîche mais non glacée. L'eau des mares ou l'eau stagnante doit être prohibée, ainsi que toutes les eaux malpropres ou polluées.

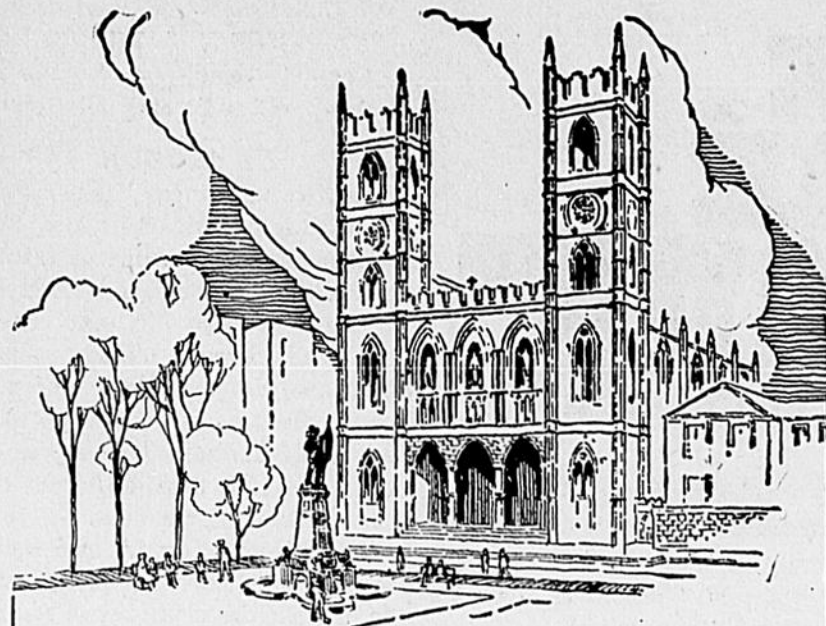
En plus de la nourriture, le cheval a besoin aussi d'autres soins : ceux de la peau particulièrement. Lorsque, après la journée accomplie, le cheval revient à l'écurie, harassé, fatigué et couvert de sueurs, on devrait toujours l'essuyer, l'étriller, le brosser ou le bouchonner. Ces opérations doivent commencer par la tête, le corps, et se terminer par les membres. De temps à autre si on peut le faire chaque soir après que le cheval est ressuyé une bonne douche d'eau froide ou un bon lavage de tout le corps et les membres, à l'éponge, lui ferait beaucoup de bien et le rendrait beaucoup plus dispos pour le travail du lendemain.

Lorsque, dans les champs, les guêpes, les taons et les moustiques abondent, il n'y a rien de plus recommandable que de protéger les chevaux par de légères couvertures qui les préservent contre les insectes.

Si nous voulons obtenir de bons services, traitons bien nos chevaux. AGRICOLA.

LE SEL ET LES VACHES

Pour les herbivores le sel est nécessaire et il est admis que pour les vaches laitières le sel est essentiel. L'expérience démontre que les animaux sont plus en santé lorsqu'on leur donne du sel et que l'ab-



Les pierres de "Notre-Dame"

COMME tant d'autres édifices religieux échelonnés sur les deux rives du Saint-Laurent et du Richelieu, l'Eglise Notre-Dame de Montréal doit sa prodigieuse solidité à l'excellence des matériaux qui lient sa masse de pierre.

A l'époque où Notre-Dame fut construite, le Ciment MODERNE n'était pas encore connu.

Plus durable—plus économique et d'emploi plus facile et plus varié, le ciment MODERNE est le fruit d'un siècle d'expérience et de perfectionnements, et son usage est aujourd'hui répandu aux quatre coins du monde civilisé. C'est ainsi que le

CIMENT "CANADA"

moderne dans tout son procédé de fabrication, a démontré sa haute qualité uniforme par son emploi dans les constructions les plus considérables de la Province de Québec.

Fabriqué et emmagasiné dans la province, il a fait ses preuves et la marque de Ciment "CANADA" est devenue une devise familière dans tous les foyers.

Pour vos travaux en béton, achetez du Ciment "CANADA." Le marchand dans votre localité a toujours en mains de grandes quantités de ce merveilleux Ciment et nos entrepôts d'approvisionnement sont toujours à sa portée, ce qui assure livraisons promptes et régulières en tout temps.

Notre Bureau de Renseignements est à votre disposition pour tout ce que vous tenez à savoir au sujet de travaux où le béton peut être employé. Consultez-nous ou écrivez-nous ; ce service est gratuit.

LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT

Canada Cement Company Limited
Edifice du Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal

Bureau des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etottes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles ; aussi Cotonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



sence du sel dans la ration occasionne une moindre production de lait. Le sel rend la ration plutôt savoureuse qu'il n'augmente la digestibilité des fourrages.

On pourrait croire que le sel en faisant boire davantage, porte la vache à donner plus de lait, mais il n'en est rien car il est impossible de baptiser le lait dans le ventre de la vache, quoique la vache en lactation a besoin d'une plus grande quantité d'eau que lorsqu'elle est en repos. Il est indéniable ce-

pendant qu'une vache boira une plus grande quantité d'eau après avoir ingéré une certaine quantité de sel lorsqu'elle en a été privé pendant assez longtemps. La quantité d'eau bue ne variera pas beaucoup si la vache reçoit régulièrement sa portion de sel.

La forme américaine de gouvernement semble être réforme durant l'hiver et plateforme durant l'été.

"LE CLAYON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50

Ailleurs au Canada 1.00

3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement complet d'horaire Dimanche le 25 sept. 1927.

Le train No 24 "Le Local" partira de Montréal tous les jours dimanche excepté à 12.10 P. M. au lieu de 11.10 A. M. tous les jours, pour St-Hyacinthe.

Le train No 140 quittant Montréal à 12.45 P. M. le samedi seulement est retranché.

Le train No 38 quittera Montréal à 6.10 P. M. pour St-Hyacinthe et Ste Rosalie tous les jours excepté le dimanche.

Le train No 37 "Le Local" quittera St-Hyacinthe à 2.45 P. M. tous les jours dimanche excepté, au lieu de 1.45 P. M. samedi et dimanche exceptés.

Les trains Nos 135 laissant St-Hyacinthe à 3.45 P. M. le samedi seulement et No. 39 laissant St-Hyacinthe à 7.30 p. m. le dimanche seulement pour Montréal seront retardés.

L'horaire d'automne et d'hiver dans le service des trains de passagers prendra effet dimanche le 25 septembre.

Le train No. 34 pour Québec laissera Montréal tous les jours à 11.45 p. m., au lieu de 10.45 p. m., arrivant à St-Hyacinthe à 12.57 a. m. et à Québec à 6.50 a. m.

Le train No. 33 laissera Québec pour Montréal à 11.45 p. m. tous les jours au lieu de 10.45 arrivant à St-Hyacinthe à 5.37 a. m. et à Montréal à 7.15 a. m.

Ce train fournira aussi un service direct avec Portland soit pour aller ou revenir faisant raccourci à Richmond avec le train No. 14 partant à 2.40 a. m. et aussi avec le No. 15 laissant Portland à 5.25 p. m.

Le train No. 16 laissant St-Hyacinthe à 9.56 a. m. tous les jours dimanche excepté continuera son service excepté que le dimanche le service pour Portland sera accompli par le train No 116 quittant Montréal à 8.55 A. M. le dimanche seulement, St-Hyacinthe à 10.12, et arrivant à Portland à 7.50 P. M.

Le train No 17 laissant Portland à 7.55 A. M., St-Hyacinthe, à 5.20 P. M. et arrivant à Montréal à 6.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté. Le dimanche le service Portland-Montréal sera fait par le train No 117, arrivant à St-Hyacinthe, à 7.05 P. M., et à Montréal à 8.35 P. M.

Le train No 12 partira de Montréal à 4.25 P. M. au lieu de 4.50 P. M. quittant St-Hyacinthe à 6.20 P. M. pour Portland et Sherbrooke, à St-Hyacinthe ce train ajoutera à son équipement une voiture et un char parloir buffet détachés du No 46 laissant Montréal à 5.20 P. M., excepté le dimanche.

Le train No 43 laissant Richmond à 4.35 P. M. St-Hyacinthe à 5.57 P. M., et arrivant à Montréal à 7.20 P. M. circulera tous les jours dimanche excepté.

Pour plus amples renseignements, réserves de places, etc. s'adresser à E.O. Picard, Agent de Billets pour la ville, ou J.P. Lazure, Chef de Gare.

St-Hyacinthe, Qué.

La véritable ambition consiste bien plus à se rendre supérieur en mérite qu'en dignité.

INFORMATIONS GENERALES

STATIONS D'OBSERVATION

Le Bureau Météorologique, de coopération avec les services forestiers de Québec a procédé, cet été, à l'installation de dix nouvelles stations d'observation de la température en ce qu'elle se prête aux feux de forêts. Ces postes se trouvent situés à des endroits stratégiques de nos régions forestières, soit Mistassini, Dépôt Caribou, Rimouski, Skimenac, Rivière Manie, St-Urbain, Clarke City, La Tuque, Oskelaneo, Maniwaki et Kippewa.

Les postes en question sont des mieux outillés et pourvus de pluviomètres mesurant le maximum et le minimum de la pluie ainsi que de thermomètres et d'hygromètres. Il existe déjà des postes d'observation du vent. Tous les jours les données recueillies sont transmises au Bureau Météorologique de Toronto, et à leur tour les services de protection reçoivent quotidiennement un bulletin télégraphique comportant des données spéciales sur les présages, pour quarante-huit heures, de la vitesse du vent, de l'humidité de l'air et de la température. Grâce à ces indications, on peut, dans chaque district, se fixer sur le danger qu'offre la température pendant deux ou trois jours à venir, en tenant un répertoire cartographié de la température d'un jour à l'autre.

La station principale est en communication constante, soit par télégraphe ou par téléphone, avec les gardes forestiers qui, par ce moyen, savent à quoi s'en tenir sur l'à-propos de délivrer de nouveaux permis de brûler et de circulation ou d'annuler les anciens. C'est ainsi qu'au cours de ce mois de septembre, les journaux annonçaient qu'à cause de la température dangereuse au Sault Ste. Marie (où fonctionne un service météorologique de cette nature) il ne serait plus accordé de nouveaux permis de brûler et que tous les anciens permis étaient annulés.

Avec l'amélioration des méthodes de prévision de la température dangereuse pour les feux de forêt et la réglementation, grâce à ces présages, de tous les Permis de Brûler, on peut éviter les conflagrations désastreuses que nous avons ou à déplorer dans le passé à la suite du brûlage en masse d'abatis par des périodes dangereuses.

Dans les cercles industriels, on se rend de plus en plus compte du rôle prépondérant que joue la température relativement aux feux de forêts. Nous en avons une preuve dans le fait que des compagnies de la côte du Pacifique qui assurent le bois et l'outillage d'exploitation forestière consentent des taux spéciaux aux exploitants qui se conforment à certains règlements dictés par la prudence, entre autres ceux qui ont trait au maintien, à leurs chantiers, d'instruments enregistreurs du degré d'humidité et l'obligation de cesser tous leurs travaux dès que l'humidité relative descend à 30 degrés.

Par conséquent, dans le cas d'un délai dans l'octroi d'un permis ou de son annulation, selon le cas, le public, en se soumettant de bonne grâce à l'ordonnance, contribuera à enrayer complètement les désastres qui, chaque automne, déciment nos ressources forestières.

Ceux qui vont dans la forêt sont invités à visiter un de ces postes d'observation météorologique où il pourront constater sur place l'avantage de ce nouvel apport à la protection, aidée par la science, de nos forêts. Bien qu'à ses débuts, ce nouveau service est établi sur des bases solides et tout fait prévoir qu'il constituera le gardien par excellence de notre domaine forestier.

COMMENT ON RECONNAIT

LES CONFITURES FALSIFIEES

A l'époque où l'on extrait toutes les couleurs de la houille et où le développement de la science permet de tirer de l'avoine le parfum synthétique de la vanille, à l'époque où l'on fabrique du sucre également avec du charbon et du vin sans une seule grappe de raisin, nous ne devons pas nous étonner que tout ce qui se mange, se boit ou se porte soit fréquemment falsifié.

C'est ce qui arrive hélas pour toutes les liqueurs et tous les produits dits "de fantaisie".

Et parmi ces produits, les confitures sont les plus fréquemment falsifiées.

Les meilleures de toutes sont évidemment celles qui sont faites par la ménagère elle-même, avec des fruits du jardin ou du marché et du sucre pur qu'elle a fait fondre dans sa bassine de cuivre.

Des fruits, du sucre, voilà les seuls éléments constitutifs des confitures parfaites. Malheureusement, le délicieux dessert dont nous parlons n'est pas toujours fait à la maison. L'industrie a réalisé ce tour de force de fabriquer des confitures même les années où il n'y a pas de fruits, souvent même sans employer de sucre et en lui substituant tout simplement de la saccharine.

C'est ainsi qu'on met en vente des confitures dans lesquelles il n'entre pas un fragment de fruit dont elles portent le nom; c'est ainsi que l'on fait des gelées que les non connaisseurs trouvent superbes et même délicieuses.

On les fabrique tout simplement avec de l'acide tartrique, de la glucose, de l'eau, de la gélatine, et l'on colore le tout avec des couleurs artificielles. Il n'y a, dans les produits employés, rien qui soit nuisible, mais il n'y a rien non plus qui justifie ce joli mot de "confitures" qui ne veut pas désigner autre chose que des fruits confits dans un sirop de sucre.

On fait également des gelées avec le suc extrait des fruits quand la récolte est abondante, fermenté et conservé dans des bouteilles pour les années où les fruits sont plus rares.

Or, par la fermentation, le suc du fruit a perdu une grande partie de ses propriétés naturelles, notamment celle de se prendre en gelée.

Il faut donc remplacer les principes perdus par des matières étrangères, mucilagineuses. On emploie ordinairement pour cet office l'agar-agar, souvent appelée colle du Japon, algue qui donne une gelée inodore et insipide, que l'on édulcore avec du sucre que l'on teinte avec des matières colorantes végétales ou minérales et à laquelle on incorpore le suc de fruits conservé.

Cette préparation n'est pas contraire à la santé, mais elle ne peut pas constituer des confitures ou gelées proprement dites.

Comment discerne-t-on les véritables confitures des autres? Par le goût d'abord. Les bonnes préparations obtenues avec des fruits frais ont une saveur, un goût, une délicatesse incomparables. Elles ont également le parfum des fruits à un degré de concentration auquel toutes les autres fabrications ne peuvent atteindre.

Mais c'est avec le microscope que l'on distingue le plus aisément les confitures artificielles des autres.

En les examinant à l'aide de cet instrument d'optique on retrouve en elles tous les éléments constitutifs des algues qui ont fourni la matière mucilagineuse nécessaire.

Les véritables confitures, exami-



Double Traitement pour Un Enfant Enrhumé

Les enfants détestent être "drogués". Lorsqu'on les frictionne avec du Vicks, il soulage les rhumes de deux façons, sans "droguage".

(1) Ses vapeurs saluaires, dégagées par la chaleur du corps, sont inhalées tout droit dans les voies respiratoires;

(2) Il soulage les douleurs comme le cataplasme d'antan.

VICKS VAPORUB

nées au microscope, montrent immédiatement les éléments constitutifs du fruit employé, malgré l'écrasement de la pulpe, le filtrage du jus et la cuisson. Dans la gelée de cerise, par exemple, on retrouve des débris de peau, des cellules contenant le pigment rouge auquel le fruit doit sa coloration.

Dans la confiture de groseilles véritables on retrouve les cellules sclérenchymateuses dont la présence est caractéristique. Elles sont faciles à reconnaître.

La gelée obtenue avec de véritables framboises présente au microscope une multitude de poils qui étaient répandus sur toute la surface de l'épicerie.

Dans la gelée de pommes on retrouve les cellules scléreuses renfermant les petites pierres qui craquent sous la dent quand on mange le fruit.

Les experts ont encore d'autres moyens d'investigation pour dévoiler la fraude, mais ceux-ci sont les principaux et les plus sûrs.

Nous répétons qu'il n'est pas nécessaire d'être armé d'un microscope pour distinguer les confitures naturelles des autres, quand on a mangé des préparations obtenues avec du sucre et des fruits, on ne s'y trompe plus.

M. DESCHAMPS.

FRACTURES

CHEZ LES OISEAUX DE BASSE-COUR

Nous ne parlerons ici que des fractures de la patte ou de l'aile souvent produites par un coup de pied de cheval ou tout autre accident.

On dit que la fracture est simple lorsqu'elle ne se complique d'aucune lésion; elle est composée lorsque la solution de continuité se présente sur plusieurs points.

Un grand nombre de fractures de l'aile peuvent être abandonnées aux soins de la nature qui finit toujours par les réédifier et les résoudre sans qu'il soit nécessaire d'intervenir.

Il suffit, pour que l'oiseau blessé se guérisse rapidement, de l'enfermer dans une cage de dimensions assez restreintes pour qu'il ne puisse pas chercher à se percher ou faire de grands mouvements; de lui assurer une totale tranquillité et une bonne nourriture reconstituante.

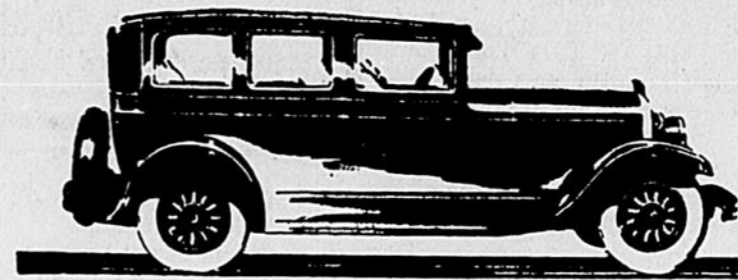
Voici comment on opère pour remédier à une fracture de la patte chez les volailles.

On commence par remettre en place les deux parties du membre fracturé, en exerçant des tractions en sens contraire sur les deux parties séparées jusqu'à ce que les deux bouts qui se chevauchaient se retrouvent bout à bout, dans la même direction et qu'ils forment une ligne bien droite.

On entoure ensuite le membre ainsi replacé d'une mince couche d'ouate, puis d'une bande de toile serrée et qui empêchera les deux parties de se séparer.

Il est bon d'appliquer, contre la patte ainsi réparée, trois lamelles de bois rigide de la longueur du

Illustre Nouveau '72'



Illustre Nouveau Chrysler "72" — moteur 75 chevaux avec vilebrequin contrebalancé à 7 paliers. Capacité de vitesse de 72 milles et plus à l'heure. De 5 à 25 milles en 7 secondes. Le bout des ressorts ancré dans des blocs de caoutchouc pur au lieu de mains métalliques. Carrosseries plus longues plus belles, aménagées avec goût, luxueusement spacieuses. Sept styles de carrosseries, prix de \$1930 à \$2270, f. à b. Windsor, Ontario, y compris équipement régulier de fabrique (fret et taxes extra). Venez voir dès aujourd'hui ces attrayants modèles nouveaux.

CHRYSLER

52 \$925 to \$1095 62 \$1375 to \$1695 72 \$1930 to \$2270 80 \$3245 to \$5270

Tous prix f. à b. Windsor, Ontario, y compris équipement régulier de fabrique (fret et taxes extra)

4 excellents chars dans 4 grands marchés

LES automobiles Chrysler sont modelées et fabriquées pour les gens qui veulent avoir ce quelque chose d'exceptionnel qui fait toute la différence entre la performance et la valeur qui sont tout bonnement satisfaisantes et la performance et la valeur qui sont vraiment distinctives.

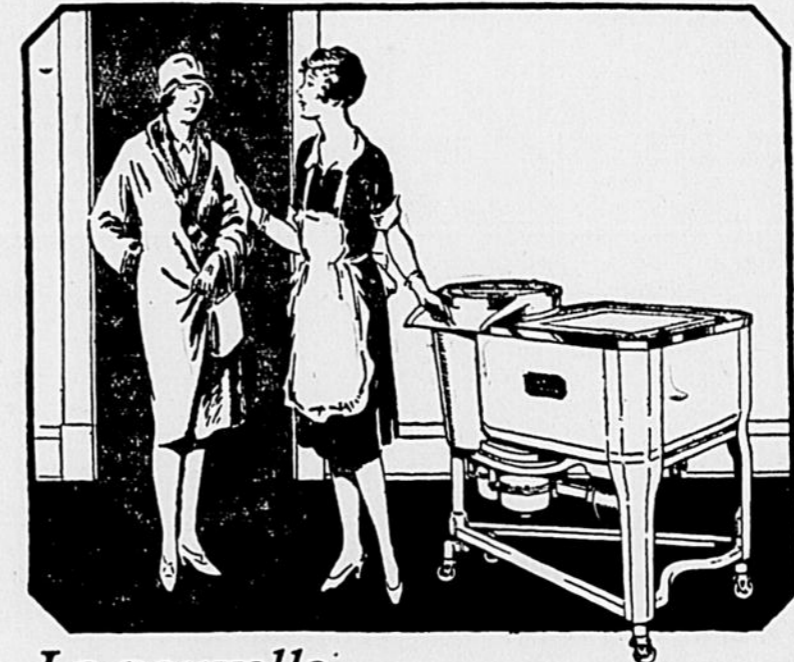
Accélération, force et vitesse qui étonnent autant qu'elles réjouissent—obésance instantanée au volant de direction—freins qui assurent positivement la

sûreté—confort le plus exceptionnel sur la route—absence marquée de tout souci mécanique—attrait, élégance de ligne et de couleur. Il y a quatre grandes lignes pour rencontrer les quatre grandes divisions du marché — "52", "62", "72" et l'Impérial "80". Voyez-les. Parmi eux vous ne pouvez manquer de trouver le char qui répond exactement à vos besoins—le char qui fournit réellement ce "quelque chose d'extra" à un prix incroyablement bas.

Garage Drolet

55 St-François, St-Hyacinthe. Téléphone : 280

LE CHRYSLER DE FABRICATION CANADIENNE POUR LES CANADIENS



La nouvelle ROTATIVE A.B.C.

La plus récente et la plus importante amélioration en fait de laveuses électriques — par la rotation, nettoie le linge, puis l'essore prêt à être mis sur la corde — sans tordage. Laissez-nous vous donner, chez-vous, une démonstration de cette merveilleuse laveuse qui vous convaincra qu'elle économise réellement le temps et le travail. Voyez comment elle nettoie bien le linge sans aucun trouble. Admirez sa cuve et son compartiment de séchage en porcelaine-émail. Profitez, ensuite, de notre offre spéciale. Payez \$5 comptant, puis

\$2.00 par semaine seulement

Cette vente spéciale de rotatives A.B.C. se termine le 31 octobre. Faites dès maintenant, les arrangements nécessaires pour avoir une démonstration à domicile, cela ne vous oblige nullement d'acheter. Nous vous apportons la machine, vous vous en servez pour faire un lavage et nous n'insistons pas pour la vendre—vous seul décidez!

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



LA ROTATION ENLEVE LA SALETTE ET ESSORE LE LINGE

GRATIS

A tout acheteur d'une rotative A.B.C. ou de toute autre laveuse électrique, durant notre grande vente, nous donnerons gratis une videuse de cuve et un fer à repasser électrique S.C.P. ou le choix de tous articles d'une égale valeur.



membre fracturé que l'on dispose : une sur le devant et une de chaque côté. On les fixe à l'aide d'une nouvelle bande enroulée en spirale de bas en haut.

Le sujet ainsi pansé doit être séquestré, dans un endroit tranquille et dépourvu de perchoir.

Il se produit alors une inflammation à laquelle participent les mus-

cles, le tissu cellulaire, la membrane médullaire, le périoste, et qui provoque l'émission d'un suc d'abord visqueux, qui devient fibreux, puis osseux et qui ressoude les deux extrémités de l'os fracturé.

Au bout de trois semaines, on peut débarrasser l'oiseau de son appareil, la soudure est réalisée et

le membre est redevenu aussi robuste qu'il l'était avant la fracture. Claude MONTORGE.

Savez-vous que près de Ormond Beach, en Floride on a récolté deux citrons qui pesaient ensemble trois livres et demi? C'est "le pays des fruits d'or... et des roses vermeilles!"

LES FETES DU CENTENAIRE

(Suite de la page 1)

saulles, ancien Conseiller Législatif, et de Rosalie Papineau, soeur de l'honorable Louis-Joseph Papineau, le grand tribun canadien.

Son père, M. Jean Dessaulles était venu au Canada en 1759, un an après la conquête du Canada par les Anglais et il demeura au pays après le départ de la noblesse française. Capitaine de milice, il servit dans la guerre de 1812. De 1783 à 1814, il fut l'administrateur de la seigneurie de Saint-Hyacinthe qui lui fut cédée en 1814. De 1816 à 1832, il fut député de Saint-Hyacinthe, puis fut appelé au Conseil Législatif où ayant conservé sa liberté de pensée et d'action, il vota en faveur des 92 résolutions en 1834.

Il décédait l'année suivante. S'il avait vécu deux ans de plus il aurait eu la douleur de voir son manoir envahi par des troupes anglaises lancées à la recherche de Louis-Joseph Papineau, après les troubles de 1837.

M. Jean Dessaulles était allié au grand tribun canadien. En épousant sa soeur Rosalie Papineau, en 1813, il était devenu le beau-frère d'un homme qu'il estimait et qu'il appuyait même de son vote au Conseil Législatif où l'avait appelé Lord Aylmer.

George-Casimir Dessaulles fit ses premières études dans sa ville natale et à dix ans, il était au collège de Saint-Hyacinthe. C'était l'année des combats de Saint-Charles et de Saint-Denis et le jeune étudiant d'alors était trop intimement mêlé, par sa famille, à ces événements historiques pour ne pas en avoir conservé un vivant souvenir. Quelques années plus tard, ses parents l'envoyèrent faire un stage au Séminaire de Québec où le souvenir du passage de Papineau avait été rappelé surtout depuis que celui-ci avait pris la direction d'un parti politique dont on entendait parler.

En 1848, M. Dessaulles recevait un diplôme de bachelier ès arts au collège de Georgetown, près de Washington, où ses parents lui avaient fait compléter ses études de langue anglaise.

A son retour de Georgetown M. Dessaulles commença à étudier le droit au bureau de Giard et Lafrenaye, dont l'étude se trouvait rue Saint-Vincent, à Montréal. Mais après deux années d'études il fut rappelé à Saint-Hyacinthe par le règlement de la succession de son père qui était importante et pour laquelle l'abolition de la tenure seigneuriale, décidée à cette époque, donnait lieu de sérieux difficultés pour ses cohéritiers et pour lui-même. Après le partage de la Seigneurie Dessaulles entre ses cohéritiers et lui, il se consacra à l'administration de ses biens.

Dès 1856 il fit partie du Conseil Municipal de Saint-Hyacinthe qui était déjà une ville importante qui se développa sans cesse depuis, grâce aux industries que l'initiative éclairée de M. Dessaulles et de plusieurs de ses concitoyens entreprenants et actifs y attirèrent ou y établirent.

En 1915, l'Université de Georgetown, aujourd'hui comme en 1848 sous la direction des Pères Jésuites, lui fit l'hommage d'un diplôme de Docteur en Droit. Ce diplôme rédigé dans un latin élégant, célèbre la belle carrière du plus ancien de ses élèves dans les termes suivants : "Le Président et les Professeurs de l'Université de Georgetown, Washington, C.D.

Honneur à ceux qui liront les présentes :

Notre Alma-Mater suit avec le plus tendre intérêt et la joie la plus douce la carrière de ses élèves bien-aimés dans les régions lointaines, et se réjouit avec eux de leurs succès, quand par leur parole et leur conduite, ils font honneur à l'instruction et à l'éducation qu'ils ont reçues dans ses murs. Aussi depuis de bien longues années elle tourne ses regards vers George-Casimir Dessaulles dont elle a couronné la jeunesse, il y a environ 70 ans, des honneurs du Baccalauréat ès Arts. Pendant tout ce temps il s'est montré digne de ce Souvenir persistant et de l'honneur qui en rejait sur lui. De retour dans sa patrie, appliqué à l'étude de la jurisprudence, il ajouta un nouveau lustre à la gloire de sa famille qui jouit d'une réputation si bien méritée. Aux applaudissements de ses compatriotes, il fut mis à la tête de sa ville natale, à l'administration de laquelle il présida pendant 25 ans. Enfin, par la voix du Représentant du Roi il fut créé, à la grande satisfaction de tous les citoyens, Sénateur du Dominion. Elevé à cette haute dignité, il montra toujours la même application à ses devoirs, la même bienveillance, la même simplicité de vie, et ajouta ainsi un nouveau titre à cette vénérable Université. C'est pourquoi de par l'autorité à nous conférée par le plus haut Représentant de la République, voulant reconnaître, par une faveur insigne la Science ès Lois du même George-Casimir Dessaulles, nous le créons et déclarons "DOCTEUR EN DROIT". En témoignage de quoi, et pour la sauvegarde des droits que nous lui conférons, nous lui remettons en applaudissant de grand coeur, les présentes Lettres munies de notre signature et du sceau de l'Université.

Le 14 juin 1915.

(Signé) Alphonse J. Donlon,
S.J. Président.

M. Dessaulles devint sénateur à l'âge où certains prétendent que même les membres de ce corps des sages devraient cesser d'en faire partie. A 79 ans, en 1907, il fut appelé à remplacer Sir William Hings-ton, comme sénateur de la division de Rougemont, lorsque ce dernier mourut à l'âge de 78 ans. Sir Wilfrid Laurier, à qui l'on reprochait de faire le choix d'un vieillard plus âgé que son prédécesseur qu'on trouvait trop âgé, répondit : "Je connais M. Dessaulles depuis longtemps ; il enterrera bien des sénateurs plus jeunes que lui.

Dix ans auparavant, à 69 ans, en mai 1897, M. Dessaulles avait fait ses débuts dans la politique active. M. Maurice Saint-Jacques, avocat de grand talent, son gendre, avait été choisi comme candidat libéral à la législature de la province. L'élection était importante parce que le comté de Saint-Hyacinthe sur lequel le parti libéral était habitué à compter malgré certaines infidélités passagères, était passé dans le camp conservateur en 1892. M. Saint-Jacques tomba gravement malade et à la veille de la nomination son état étant désespéré et les candidats sûrs faisant défaut, l'honorable Horace Archambault, devenu plus tard juge en chef de la province de Québec, demanda à M. Dessaulles de se porter candidat.

Une dizaine d'assemblées, une dizaine de discours d'une dizaine de minutes, des dépenses d'élection qui s'élevèrent suivant la déclaration d'usage à la somme de \$50.00 environ, et M. Dessaulles dont le quart de siècle de service comme maire et les 12 ans comme conseiller municipal avaient fait apprécier les aptitudes aux affaires publiques, que tous les censitaires de la seigneurie connaissaient et estimaient, fut élu par une majorité de plus de 700 voix qui lui fut donnée par tous les bureaux de scrutin de la ville et toutes les paroisses de la campagne, moins deux.

La carrière politique n'avait pas attiré M. Dessaulles bien qu'il s'intéressât depuis l'âge d'homme aux questions qui agitaient l'opinion. Il avait 21 ans en 1848 — l'année suivante, étudiant en droit à Montréal il assistait à l'incendie du parlement à Montréal. Neveu de Papineau il ne pouvait se tenir tout à fait en dehors des luttes si après de cette époque. Saint-Hyacinthe fut dès lors un foyer de libéralisme ardent. Les polémiques du temps étaient violentes et acerbes ; M. Dessaulles qui fut toujours un sage ne se laissa pas entraîner par ce courant dangereux et garda pour l'intimité l'expression de ses opinions.

Il avait cependant une grande influence personnelle, et Sir Wilfrid Laurier qui se tenait en contact personnel avec ses partisans, et qui venait fréquemment à Saint-Hyacinthe, ne manquait pas de le consulter, et convoquait chez lui d'importantes réunions.

Il avait vers 1870 fait l'acquisition avec quelques associés, parmi lesquels feu M. Joseph Barsalou, son ami personnel, d'une partie importante des forces hydrauliques de la rivière Yamaska à Saint-Hyacinthe, et en tira parti pour fournir la force motrice à une minoterie et une fabrique de lainages qui font aujourd'hui partie des fabriques Penman, l'industrie la plus considérable de notre ville.

Un grand nombre d'autres industries florissantes furent établies à Saint-Hyacinthe pendant ses années de service au conseil municipal, et la politique active et éclairée que lui et ses successeurs au conseil municipal suivirent, fit de notre ville, la ville prospère d'aujourd'hui.

REPRESENTANT DEMANDE

pour la vente de LA BIÈRE MARTIN dans les tavernes et épiceries licenciées. Ecrivez, donnant tous renseignements, au Gérant des ventes,

Mount Royal Breweries, Limited
286 rue St-Jacques, - Montréal.

Ceux de ses citoyens qui l'ont vu siéger dans les assemblées délibérantes de la municipalité ou des conseils d'administration dont il a fait partie, nous ont vanté sa mesure, son tact, sa courtoisie envers ses adversaires. Il se dégageait de sa personne cette mystérieuse influence qui s'appelle l'autorité et qui est d'autant plus grande que ceux qui en ont le don et savent l'exercer ne font presque rien pour l'obtenir. Lorsqu'il prenait la parole en public il le faisait avec clarté et simplicité, sans phrases ni recherche de l'effet ; il était écouté et son avis l'emportait le plus souvent. Il avait le talent de maintenir la bonne entente et la concorde.

M. Dessaulles se souvient d'avoir assisté avec l'honorable L.J. Papineau son oncle, en 1836, à l'inauguration du premier tronçon de chemin de fer entre Saint-Jean et Laprairie.

M. le Sénateur Dessaulles qui avait dix ans en 1837, se souvient de ces événements ; il était alors au collège à Saint-Hyacinthe, où il a fait la plus grande partie de ses études classiques. Il passa aussi un an au séminaire de Québec où son oncle Louis-Joseph Papineau avait lui-même terminé ses études. Lorsque vint le temps de les compléter par une connaissance parfaite de la langue anglaise, sa mère l'envoya au collège de Georgetown, près de Washington, où il reçut en 1848 le diplôme de bachelier ès arts. Il est depuis longtemps le seul survivant des diplômés de cette année qui semble si lointaine. Dans la liste des élèves de l'Université, il faut chercher jusqu'en 1863, pour trouver celui qui le suit de près.

M. Dessaulles épousa en premières noces, en 1857, Emilie, fille de l'honorable Dominique Mondelet, juge de la Cour Supérieure, qui ne vécut que jusqu'en 1863 et de qui il eut quatre enfants dont trois sont vivants aujourd'hui.

En 1869 il épousa sa cousine Fanny Leman, fille du docteur D. Shepherd Leman, de Buckingham, petite-fille par sa mère de l'honorable Denis-Benjamin Papineau, frère de l'honorable Louis-Joseph Papineau. Celle-ci fut la compagne de sa vie pendant 45 ans, jusqu'en 1914, et il eut d'elle cinq enfants dont quatre sont vivants. Madame Dessaulles sut l'entourer non seulement du dévouement le plus attentif et le soutien de son jugement averti, mais par son grand coeur et le charme de son esprit cultivé elle attira chez elle, avec une hospitalité sur laquelle on pouvait toujours compter, un groupe d'amis d'élite — dans des genres divers, qui créèrent autour d'elle et de M. Dessaulles une atmosphère de vie sérieuse où l'intelligence, les goûts artistiques, les bonnes oeuvres eurent constamment leur part. Madame Dessaulles sut aussi continuer par l'exercice d'une charité à laquelle les institutions d'assistance de Saint-Hyacinthe rendent hommage, les traditions de la famille Dessaulles, car la générosité de l'honorable Jean Dessaulles et de son épouse Rosalie Papineau est restée légendaire.

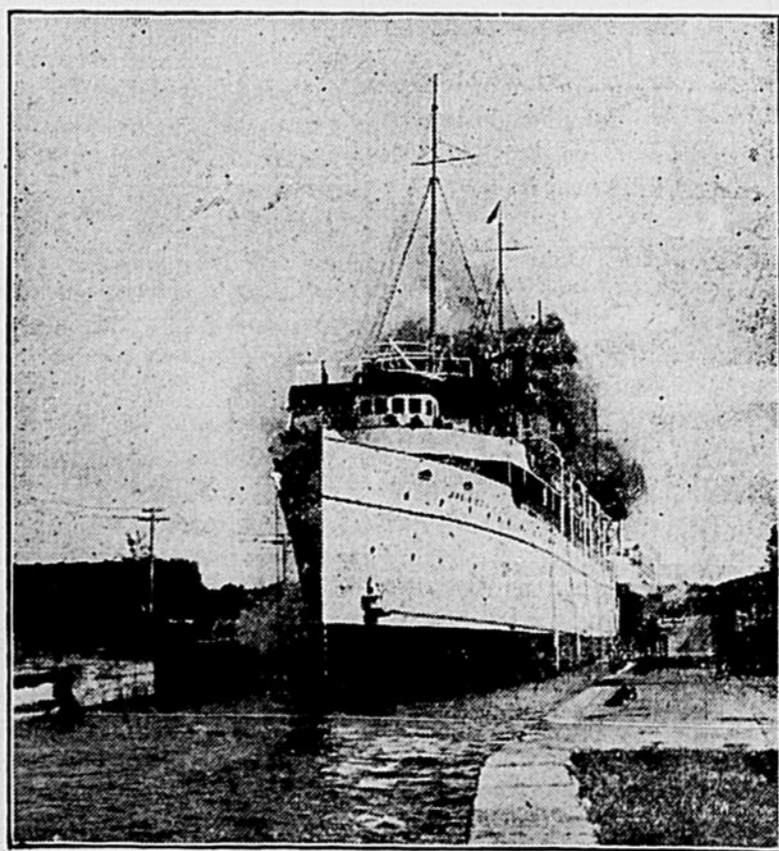
La maison où il habite fut construite vers 1840 par M. Augustin Papineau qui fut emprisonné en 1837 comme suspect, et frère de Louis-Joseph Papineau ; M. Dessaulles en fit l'acquisition et la transforma en 1856 ; c'est une habitation spacieuse et confortable et contient beaucoup de meubles anciens et de souvenirs précieux dont une vieille horloge monumentale en noyer, du type "grand-père, avec cadran en cuivre poli qui remonte à 150 ans. La maison était naguère entourée d'un grand jardin, aujourd'hui occupé en grande partie par d'autres habitations ; ce jardin était bordé d'arbres immenses plantés par M. Dessaulles lui-même. Il reste encore autour de la maison un petit terrain, où M. Dessaulles va encore très souvent faire une promenade s'intéressant aux fleurs et aux plantes qui en font une joie pour ses yeux.

Aujourd'hui M. Dessaulles a encore l'apparence et la vigueur d'un homme bien conservé. Il a l'oeil vif, la voix claire et forte ; il écrit sans trembler et lit encore deux ou trois heures par jour. Il se plaint d'avoir l'oreille un peu dure, mais il suffit de parler lentement et distinctement pour se faire entendre de lui. Il répond avec vivacité et cause avec entrain, rit et badine comme s'il avait trente ans de moins. Ardent chrétien, patriote sage et sincère citoyen, il est un modèle pour les générations qui lui ont succédé en âge et qui aujourd'hui, en ce centenaire, se tournent vers lui pour lui offrir leurs hommages.

"LE CLAIRON" se joint aux parents et aux amis de l'honorable M. Dessaulles pour lui souhaiter encore de nombreux anniversaires et la continuation de cette belle santé dont il a joui jusqu'ici. Puisse-t-il longtemps encore nous rester pour le plus grand bien de la patrie canadienne.

Nous publierons la semaine prochaine les télégrammes et les lettres de félicitations qu'à reçus l'honorable Sénateur Dessaulles à l'occasion de son centenaire.

Sur les Grands Lacs



LE "KEEWATIN" AU SAULT-STE-MARIE

Pour compléter leur superbe randonnée à travers le Canada, les excursionnistes de l'Université de Montréal, à leur retour de la Côte du Pacifique, feront la traversée des Grands Lacs. Ce voyage de deux jours, sur l'eau, s'effectuera à bord de l'un des plus beaux navires qui composent la flotte du Pacifique Canadien en service sur les Grands Lacs, entre Fort-William et Port McNicoll.

Cartes d'Affaires

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX

Tél. No 444w. 21 Rue Crevier,
Laprovidence.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise

P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER et BRIQUETEUR
A l'entreprise ou à la journée.
Spécialité : Corniches et Ornements
d'Eglises. Travail au Stucco. — Ouvrage Garanti.
130, rue Laframboise St-Hyacinthe

DE FENSE D'AVANCER

A partir d'aujourd'hui, je ne me tiendrai plus responsable envers qui que ce soit d'aucune dette contractée à mon nom, à moins d'un écrit signé de ma main.

J. A. GIRARD, Plombier,
St-Hyacinthe.
23-30-7-140

COUR DES SUBROGATIONS

(Surrogate Court)

DISTRICT JUDICIAIRE D'ARCOLA
RE Succession de Stanislas Brillon,
décédé.

AVIS AUX CREANCIERS

TOUTES PERSONNES ayant des réclamations contre la succession de Stanislas Brillon, anciennement de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, décédé, sont requises de les produire, avec détails des garanties détenues, s'il y en a, et vérifiées par une déclaration statutaire, aux soussignés, le ou avant le 1er jour de novembre de l'année 1927, date après laquelle l'actif de la succession sera distribué aux parties qui ayant droit, ne prenant en considération que les réclamations dont le soussigné aura reçu avis avant cette date.

Daté à Weyburn, dans la province de la Saskatchewan, ce vingt-troisième jour de septembre de l'année 1927.

M.A. MILLER

Procureur de Mathilde Clairmont de Walhalla, N.D. Administratrice de la succession du dit défunt.

Les réclamations doivent être signées au bureau de M. A. Miller, avocat procureur, Etc., Weyburn, Saskatchewan.
305. 7-14-21 Oct.

On vient de poser un câble qui relie l'Italie à la République Argentine.

Cartes Professionnelles

TEL 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin — Henri Morin

A. DELAGE

Avocat

9 St-Denis — St-Hyacinthe
2j. 1926

DR J.H. RAINVILLE

Médecin-Vétérinaire

Inspecteur du gouvernement provincial du comté de St-Hyacinthe pour l'épreuve gratuite à la tuberculine.
27 rue Mondor ST-HYACINTHE.

Petites Annonces

A Vendre ou à Louer
UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. Elevateur électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A VENDRE

Chalet à vendre situé à un mille de la ville et qui porte le nom de "Chalet Mon Plaisir". Pour informations s'adresser à Horace ROBINSON, Chambly, Canton, Tél. 17. jno

A VENDRE

Garage comprenant accessoires et outillages des plus modernes à vendre à des conditions avantageuses. Pour informations s'adresser au bureau du Clairon, St-Hyacinthe. jno.

ON DEMANDE

Des Opérateurs et des Opératrices d'expérience pour la confection d'habits ; s'adresser entre 8 et 9 hrs a. m. L. E. CHARRON & Cie, St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER

Une jolie chambre située au centre de la ville. Pour informations adressez-vous à 121 1/2 Cascades ou appelez 511j. jno.

A LOUER

Logements à louer, bien propres, \$10.00 par mois en montant. S'adresser à Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne. jno.

A VENDRE

Propriété de rapport à vendre, 5 logements, conditions faciles. S'adresser à 181 Cascades. jno.

A LOUER

Un logement, sur la rue Girouard de quatre appartements, chauffé, aussi chambre de bain. S'adresser au No. 177 Cascades St-Hyacinthe. 23-30-7-140

A VENDRE

Magnifique maison de 2 logements, avec jardin, garage, écurie, poulailler, à 22 rue St-Michel village La Providence. S'adresser à 22 rue St-Michel village La Providence. jno.

AGENTS DEMANDES

Hommes ou femmes, dans villes, villages ou comtés, même sans expérience font un gros salaire en vendant les 200 lignes Watkins. Faites application et vous en ferez autant sans aucun risque.

THE J.R. WATKINS COMPANY

DEPT. 35

379 Craig Ouest,

Montréal.

305. 7-14-21 Oct.

AGENTS D'ASSURANCE — VIE DEMANDES

La Cie d'Assurance — Montréal autrefois "Travellers Life Ass. Co." désirerait les services d'hommes actifs avec ou sans expérience pour la représentation dans St-Hyacinthe ou ses environs. Aide financier accordé à l'homme qualifié. S'adresser le matin entre 9 et 10 hrs., à Richard Phaneuf, gérant de District, 182 Cascades, St-Hyacinthe, P.Q. 7-14 O.

Le Nelson, le plus grand cuirassé anglais, qui vient d'être lancé, portera un équipage de 1,500 hommes.